

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité du Centre d'Aéromodélisme

### Le Comité du Centre d'Aéromodélisme

**Président :** Jacques BLANCHARD

**Adresse :** 7 impasse des Billaudes  
45 190 messas

**Tel :** 02.38.44.59.04

**Courriel :** cram3006centre@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

Les installations sportives nécessaires à la pratique de l'aéromodélisme sont fonction des disciplines pratiquées. Dans la région Centre, le vol libre et le vol radiocommandé sont pratiqués sur des sites en extérieur ou en salle.

Le vol libre particulièrement orienté vers la compétition, demande un dégagement de l'ordre du kilomètre. Les compétitions ont lieu sur des terres agricoles mises à disposition par des agriculteurs.

Le vol radiocommandé demande la réalisation d'une piste gazonnée ou en dur. Pour avoir un grand dégagement aérien, elles sont en général installées en dehors des zones urbanisées ou à proximité de pistes avion ou ULM. Certaines catégories demandent des pistes longues et en dur (jets, maquettes, grands modèles, etc....)

Le vol libre et le vol radiocommandé sont également pratiqués en salle. La radiocommande est en forte expansion du fait de la proximité des installations, de l'absence de bruit et de produits pétroliers, du confort de la salle (sanitaires et chauffage). Lors de la réalisation ou de la rénovation de certains gymnases, les besoins de l'aéromodélisme sont à prendre en compte (plafond plat, absence de câbles dans le volume de vol).

La rénovation des installations de l'Union Aéronautique du Centre à BOURGES, permettra à sa section d'aéromodélisme de développer son école de formation dans d'excellentes conditions.

Jacques BLANCHARD  
Président du Comité du Centre d'Aéromodélisme



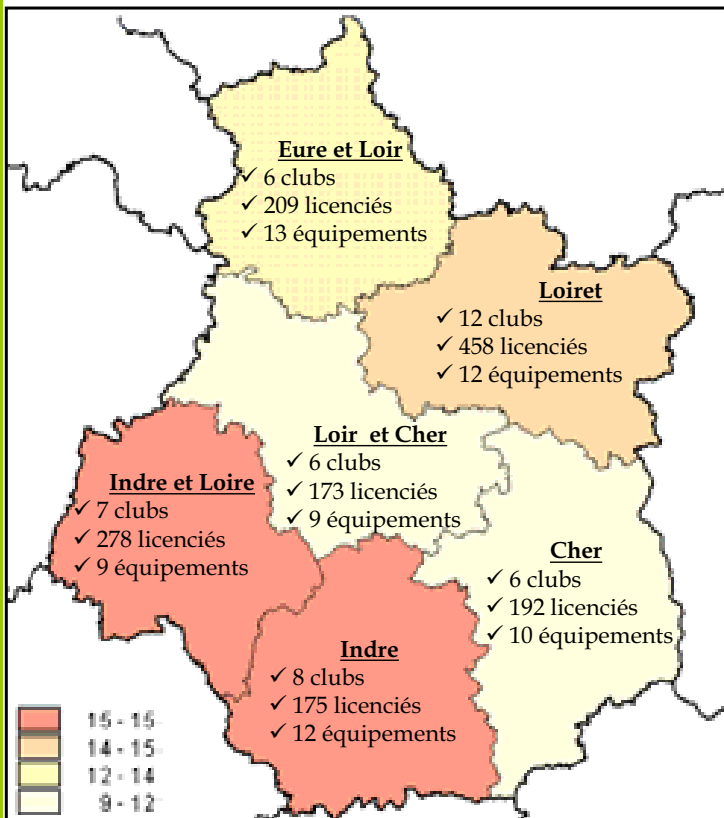
# Le Comité du Centre d'Aéromodélisme en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs d'aéromodélisme

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip | Licenciés 2007/2008 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006   |
|-----------------------|-------------------|-----------------|---------------------|--------------------------------|--|-------------------|
| <b>Cher</b>           | 10                | 10,17%          | 192                 | 19,20                          | 0,32                                   | 314 675           |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 13                | 11,86%          | 209                 | 16,08                          | 0,31                                   | 421 114           |
| <b>Indre</b>          | 12                | 25,42%          | 175                 | 14,58                          | 0,52                                   | 232 959           |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 9                 | 20,34%          | 278                 | 30,89                          | 0,16                                   | 580 312           |
| <b>Loiret</b>         | 12                | 18,64%          | 458                 | 38,17                          | 0,19                                   | 645 325           |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 9                 | 13,56%          | 173                 | 19,22                          | 0,28                                   | 325 182           |
| <b>Région CENTRE</b>  | <b>65</b>         | <b>100,00%</b>  | <b>1 485</b>        | <b>22,85</b>                   | <b>0,26</b>                            | <b>2 519 567</b>  |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | <b>600</b>        |                 | <b>23 857</b>       | <b>39,76</b>                   | <b>0,10</b>                            | <b>61 399 541</b> |

Source : MSS - RES (11 février 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



- ↳ 45 clubs recensés en 2007/2008
- ↳ 1 485 licenciés (effectif stable)
- ↳ 75 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 65 accueillant une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont tous les équipements disposant d'une pratique d'aéromodélisme avérée.

**Analyse** : La pratique en gymnase est en forte progression car non polluante, silencieuse et ludique. Seuls les clubs s'investissant fortement dans la formation des jeunes se développent.

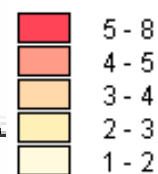


# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

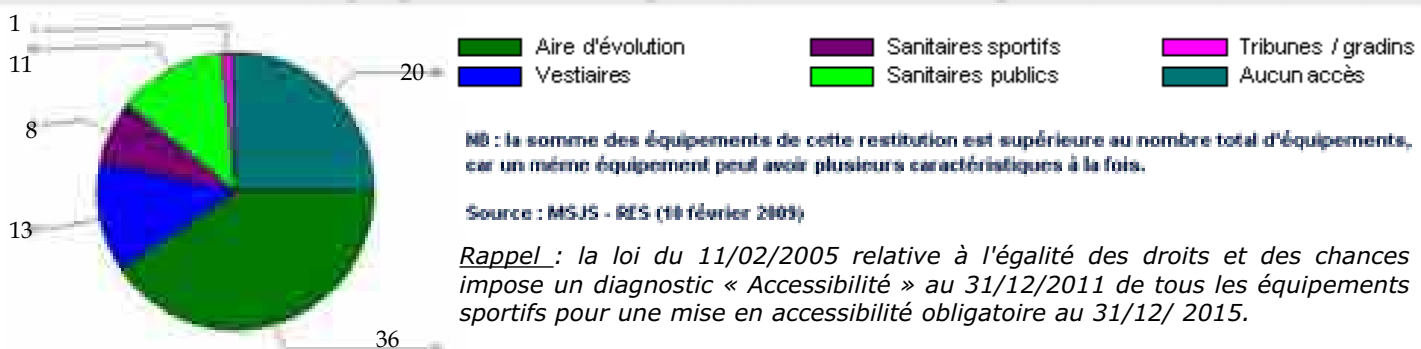


- ✓ 79% des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 53 % des équipements sont gérés par des communes et groupements de communes.



Source : MSS - RES (11 février 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJS - RES (10 février 2009)

**Rappel :** la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



# Projet du Comité Régional d'Aéromodélisme du Centre

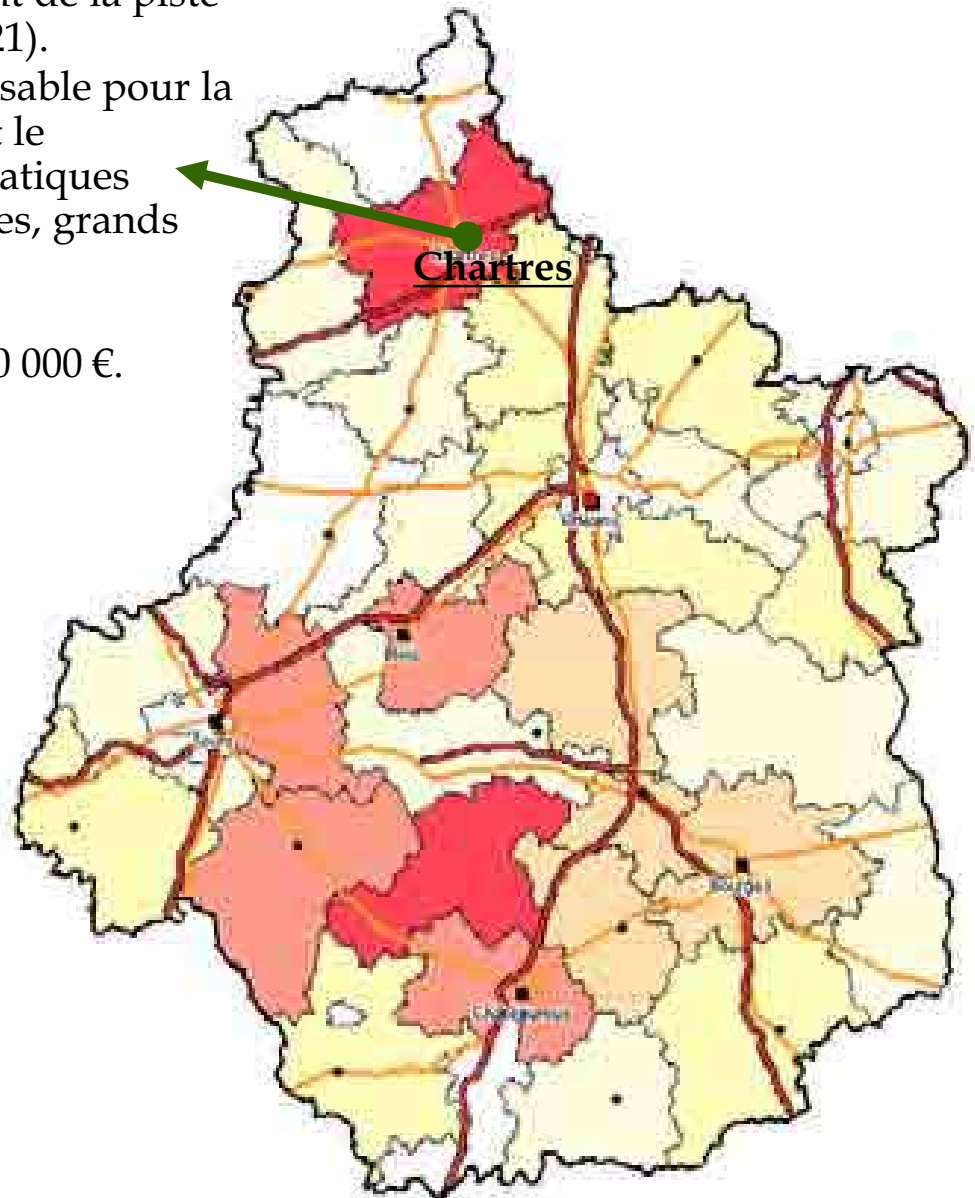
## Projet prioritaire soutenu par le comité 2008/2012

**Projet** : construction d'un bâtiment d'accueil et allongement de la piste du club de Chartres (921).

**Opportunité**: indispensable pour la formation des jeunes et le développement des pratiques nouvelles (jet, maquettes, grands modèles).

**Échéance** : 2010/2011.

**Coût Prévisionnel** : 200 000 €.





# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

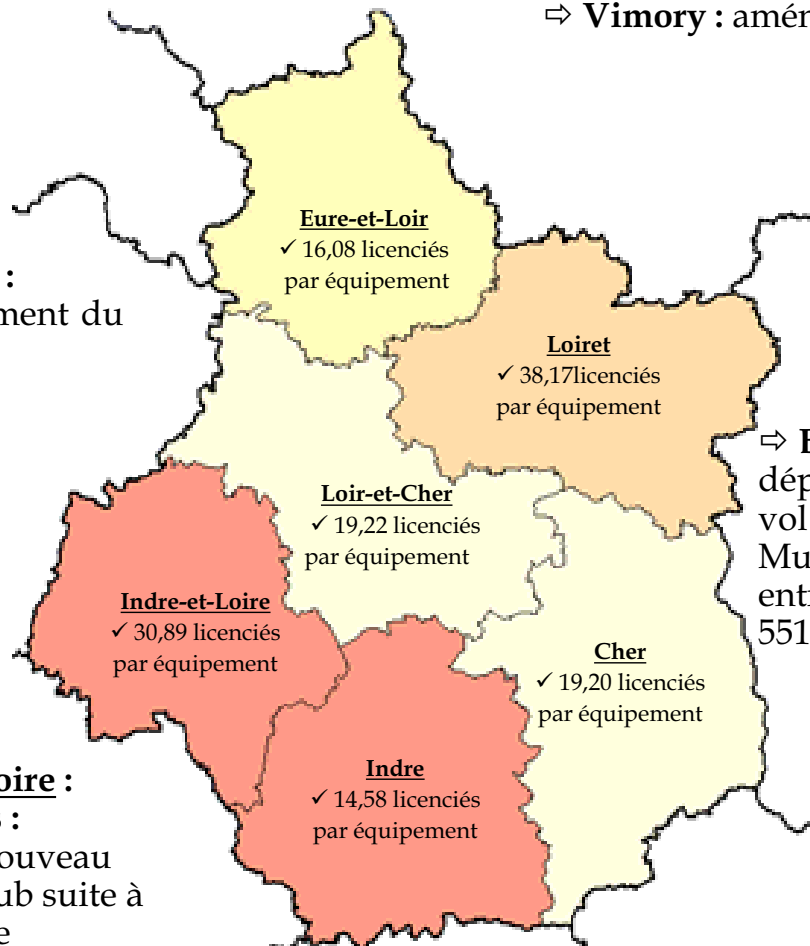
⇒ Pas de projet identifié.

### Loiret :

⇒ **Vimory** : aménagement du site (club 119).

### Loir-et-Cher :

⇒ **Blois** : aménagement du site (club 162).



### Cher :

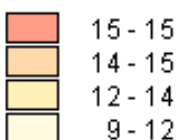
⇒ **Bourges** : déplacement du site de vol sur l'aérodrome. Mutualisation du site entre les clubs 107 et 551 de Bourges.

### Indre-et-Loire :

⇒ **Joué les Tours** : recherche d'un nouveau terrain pour le club suite à la construction de l'autoroute.

### Indre :

⇒ **Châteauroux** : aménagement du site (club 075).





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional Aéronautique du Centre

### Le Comité Régional Aéronautique du Centre

**Président** : Charles HAUTON

**Adresse** : Chemin de l'église  
Le Pont de vie  
61 120 Vimoutiers

**Tel** : 02.33.12.68.11

**Courriel** : hauton.charles@neuf.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





# EDITO

Le comité Régional Aéronautique du Centre compte 1793 membres adhérents à la Fédération Française Aéronautique. La discipline du vol moteur s'exerce sur 20 aérodromes, répartis sur les 6 départements de la région.

Les aéroclubs de la Région Centre possèdent une centaine d'avions de tous types : avions école, de perfectionnement pour les épreuves de rallye aérien, pilotage de précision et pour la compétition voltige. Ils réalisent environ 23 000 heures de vol. La formation des pilotes représente, quant à elle, 40 % de l'activité dont 30% pour les jeunes de moins de 25 ans.

Des pilotes de la discipline vol moteur participent aux championnats nationaux et internationaux, dans le pilotage de précision, le rallye aérien et la voltige. Pour cette année 2008, un équipage de Briare (Loiret) est vice-champion du monde de rallye aérien. Dans cette même discipline, deux équipages de la région Centre sont en classe élite. Un équipage d'Orléans est sélectionné pour participer aux championnats nationaux.

En 2007, un pilote de voltige d'Orléans, faisait partie de l'équipe de France, au championnat du monde en Espagne.

Pour assurer une continuité dans la formation et pour obtenir des résultats sportifs, il faut rénover certaines installations. D'abord, celle de l'aérodrome de Bourges avec un coût important, les hangars sont à reconstruire, le bâtiment d'accueil et la salle de formation sont inadaptés pour l'accès aux handicapés. Cette installation sert à trois activités : vol moteur, vol à voile, aéromodélisme.

Puis, dans même esprit, sur l'aérodrome de Châteauroux Villers qui reçoit tous les ans des équipes de voltigeurs pour des compétitions nationales, nous avons un besoin de rénovations sur toute la partie sanitaire.

Notre activité est très liée à la réglementation aérienne européenne. Les aéroclubs auront à faire face, dans les semaines à venir, à des dépenses obligatoires pour équiper les avions de nouvelles balises de détresse embarquées, le coût global sera d'environ 100 000 €. Dans l'avenir entre 2009 et 2010, il faudra rééquiper les avions avec des transpondeurs Mode S (ce matériel sert à identifier les aéronefs en vol, à l'aide d'un code). Le coût global sera de 120 000 €. Nous espérons vraiment avoir des aides pour réaliser la mise en conformité des avions afin de respecter la réglementation. Sinon je crains que notre activité, déjà très malmenée par le coût des carburants, régresse et se trouve en grande difficulté.

Sur les aérodromes de Vierzon, Châteauneuf/Cher, Dreux, Châteauroux-Villers... les installations de stockage et de distributions du carburant doivent être mises aux normes avant le 31.12.2010.

Cette mise aux normes représentera un coût par station, entre 60 et 100 000 €.

Que pouvons nous attendre comme aides pour sauver ces aérodromes ?

L'objectif du Comité Régional est de développer notre activité. Un des points importants concerne le coût de la formation de nos jeunes pilotes, ce qui implique le maintien du prix de nos heures de vols, voire même le diminuer. Mais c'est également la possibilité de se former dans les aéroclubs de nos régions, pour cela, nous devons maintenir nos infrastructures en état.

Voici pour les deux années à venir les difficultés auxquelles nous avons à faire face.

Charles HAUTON  
Président du Comité Régionale Aéronautique





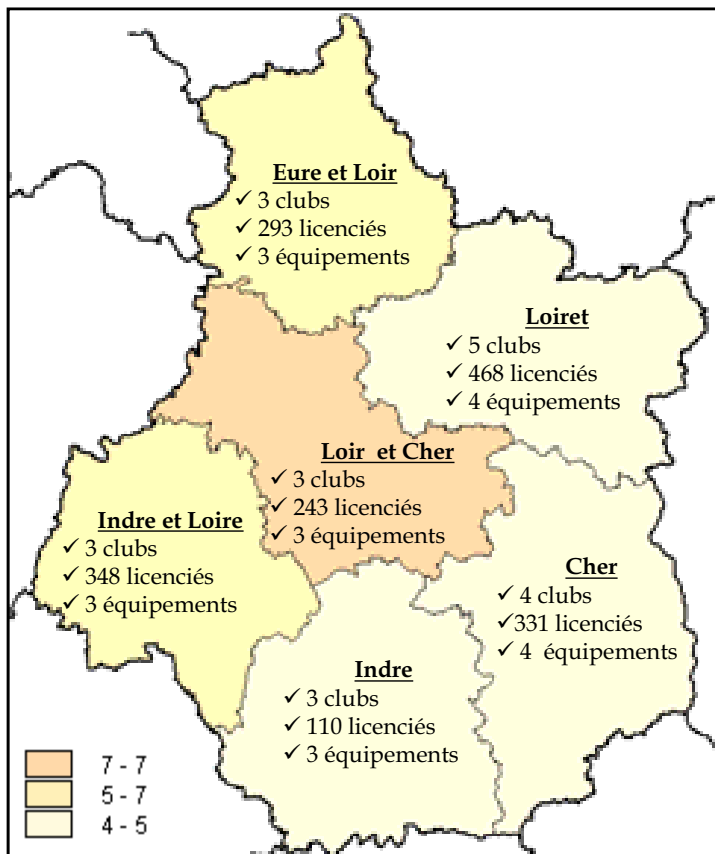
# Le Comité Régional Aéronautique du Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs d'aéronautique

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip | Licenciés 2007 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006 |
|-----------------------|-------------------|-----------------|----------------|--------------------------------|--|-----------------|
| <b>Cher</b>           | 4                 | 10,17%          | 331            | 82,75                          | 0,13                                   | 314 675         |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 3                 | 11,86%          | 293            | 97,67                          | 0,07                                   | 421 114         |
| <b>Indre</b>          | 3                 | 25,42%          | 110            | 36,67                          | 0,13                                   | 232 959         |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 3                 | 20,34%          | 348            | 116,00                         | 0,05                                   | 580 312         |
| <b>Loiret</b>         | 4                 | 18,64%          | 468            | 117,00                         | 0,06                                   | 645 325         |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 3                 | 13,56%          | 243            | 81,00                          | 0,09                                   | 325 182         |
| <b>Région CENTRE</b>  | 20                | 100,00%         | 1 793          | 89,65                          | 0,08                                   | 2 519 567       |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | 517               |                 | 42 730         | 82,65                          | 0,08                                   | 61 399 541      |

Source : MSS - RES (5 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (5 janvier 2009)

↳ 21 clubs recensés en 2006/2007

↳ 1 793 licenciés

↳ 30 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 20 accueillant une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont tous des équipements disposant d'une pratique aéronautique avérée.

**Analyse:** Nos infrastructures sont suffisantes. Cependant, la mise aux normes de certaines installations et le coût des carburants a une incidence très importante sur le prix de l'heure de vol. Ce qui peut expliquer en partie la diminution en nombre de nos licenciés.

Il est important que dès maintenant, nous réalisons les projets d'investissement sur les aérodromes dont le potentiel de pratiquants est important et peut encore se développer, c'est le cas de Bourges.



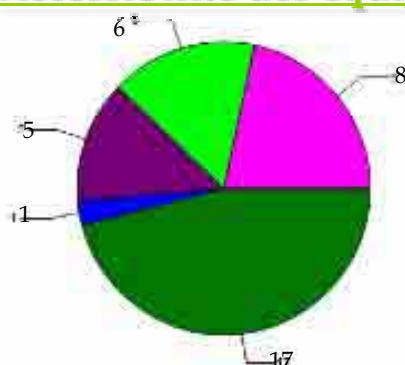
# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 81,5% des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 63% des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1974
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 20 %

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NR : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJS - RES (5 janvier 2009)

**Rappel :** la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



# Projets du Comité Régional d'Aéronautique du Centre

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet :** Union Aéronautique du Centre.

**Opportunité :** mise aux normes et rénovation des infrastructures, accès handicapés.

**Échéance :** 2009/2010.

**Coût Prévisionnel :** 1 214 986,50 €.

**Projet :** Aéroclub de Châteauroux.

**Opportunité :** rénovation des sanitaires, accès handicapés.

**Échéance :** 2010.

**Coût Prévisionnel :** 18 000 €.





# Carte des projets des clubs

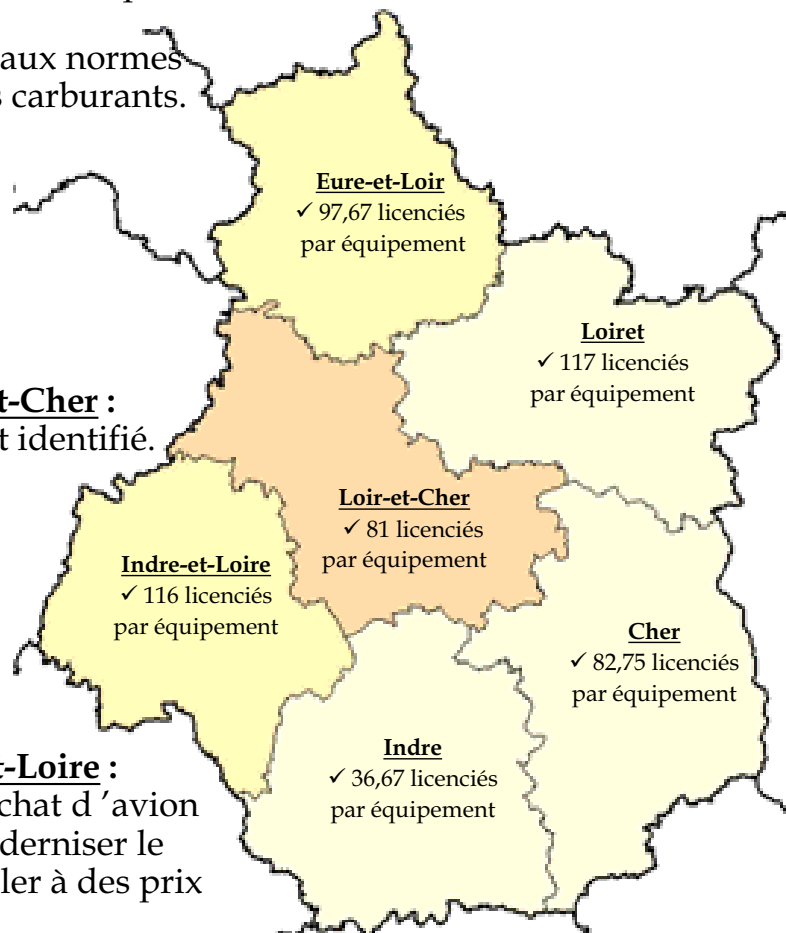
## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

- ⇒ **Chartres** : achat d'avions école, pour moderniser le parc afin de voler à des prix raisonnables.
- ⇒ **Dreux** : mise aux normes des installations carburants.

### Loiret :

- ⇒ Pas de projet identifié.



### Loir-et-Cher :

- ⇒ Pas de projet identifié.

### Cher :

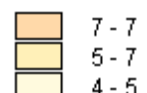
- ⇒ **Bourges** : mise aux normes et rénovation des infrastructures.
- ⇒ **Vierzon** : mise au normes des installations carburants.
- ⇒ **Châteauneuf sur Cher** : mise au normes des installations carburants.

### Indre-et-Loire :

- ⇒ **Amboise** : achat d'avion école, pour moderniser le parc afin de voler à des prix raisonnables.
- ⇒ **Sorigny** : achat d'avion école, pour moderniser le parc afin de voler à des prix raisonnables.

### Indre :

- ⇒ **Châteauroux** : mise aux normes des installations sanitaires.





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre d'Athlétisme*

### La Ligue du Centre d'Athlétisme

**Président** : Jean-Pierre BOUTANT

**Adresse** : Maison des Sports  
1240 rue de la Bergeresse  
45160 Olivet

**Tel** : 02.38.49.88.40

**Fax** : 02.38.49.88.41

**Courriel** : athle.centre@wanadoo.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





# EDITO



## « Il était une fois les pistes d'athlétisme en région Centre »

La Ligue du Centre est née le 2 décembre 1962, succédant à celle de Touraine - Orléanais. A cette époque, il existe des pistes en cendrée où se déroulent les divers championnats (Tours, Orléans, Bourges, Châteauroux, Dreux, Aubigny-sur-Nère).

C'est en 1966 qu'apparaît la première piste synthétique - « un goudron noir nommé Rubkor à Amboise » - et puis les Jeux de Mexico en 1968 font chambouler l'ère moderne des nouvelles structures dites « Tartan » .

C'est en région Centre l'épanouissement des années 1970/1972 : stade de Bourges, 1973 - Lamotte Minsard à Orléans première piste « indoor » en France, 1975 - stade du Blanc, 1976 - stades d'Orléans La Source, de Buzançais, de Pithiviers, de Montargis.

Puis les années 1980 : les pistes d'Amilly en 1981, Châteaudun en 1980, Mainvilliers en 1982, Dreux, Chartres et Vierzon en 1986, Issoudun en 1987, Tours et Blois en 1988, Saran en 1989.

Un peu de calme ensuite : Epernon en 1991, Nogent le Rotrou et Orléans La Source en 1994 et puis l'après 2000 avec Vineuil, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre des Corps, Vendôme, Romorantin, Contres, Avoine, Gien, Château Renault...

Toutes ces structures sont de qualité, sont à reconstruire ou à moderniser, et puis d'autres sont à créer en priorité.

La Ligue du Centre, dans son projet 2008/2012, se doit d'être une région pilote en ayant dans les 6 départements des installations d'athlétisme de qualité et aussi une salle régionale adaptée et moderne pouvant accueillir les divers championnats régionaux et des compétitions de haut niveau. C'est mon vœux le plus cher, alors nous aurons enfin un vrai « Cœur de France compétitif ».





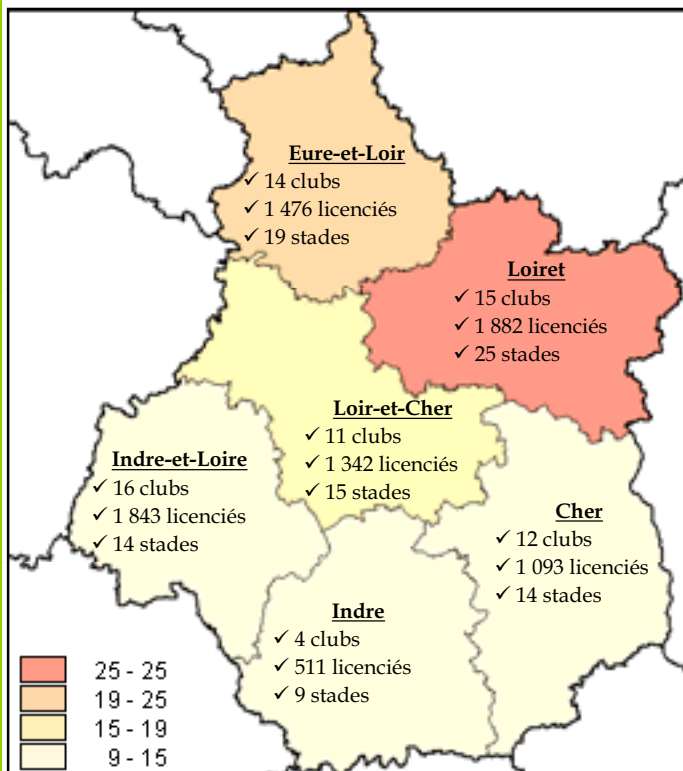
# La Ligue du Centre d'Athlétisme en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs d'athlétisme (Source : équipements du RES)

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip. | Licenciés 2008 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006   |
|-----------------------|-------------------|------------------|----------------|--------------------------------|--|-------------------|
| <b>Cher</b>           | 14                | 14,58%           | 1 093          | 78,07                          | 0,44                                   | 314 675           |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 19                | 19,79%           | 1 476          | 77,68                          | 0,45                                   | 421 114           |
| <b>Indre</b>          | 9                 | 9,38%            | 511            | 56,78                          | 0,39                                   | 232 959           |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 14                | 14,58%           | 1 843          | 131,64                         | 0,24                                   | 580 312           |
| <b>Loiret</b>         | 25                | 26,04%           | 1 882          | 75,28                          | 0,39                                   | 645 325           |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 15                | 15,63%           | 1 342          | 89,47                          | 0,46                                   | 325 182           |
| <b>Région CENTRE</b>  | <b>96</b>         | <b>100,00%</b>   | <b>8 147</b>   | <b>84,86</b>                   | <b>0,38</b>                            | <b>2 519 567</b>  |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | <b>2 297</b>      |                  | <b>172 198</b> | <b>74,97</b>                   | <b>0,37</b>                            | <b>61 399 541</b> |

Source : MSS - RES (11 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

- ↪ 72 clubs recensés en 2007/2008
- ↪ 8 147 licenciés (effectifs en progression)
- ↪ 96 stades recensés à travers le R.E.S

Les équipements répertoriés sont les stades d'athlétisme (les plateaux EPS, aires de lancers et aires de sauts ne sont pas intégrés dans le nombre d'équipement).

Afin d'affiner l'analyse et d'observer l'utilisation « associative » des équipements d'athlétisme, la prochaine diapositive fait état des sites de pratiques d'athlétisme homologués.



# La Ligue du Centre d'Athlétisme en quelques chiffres...

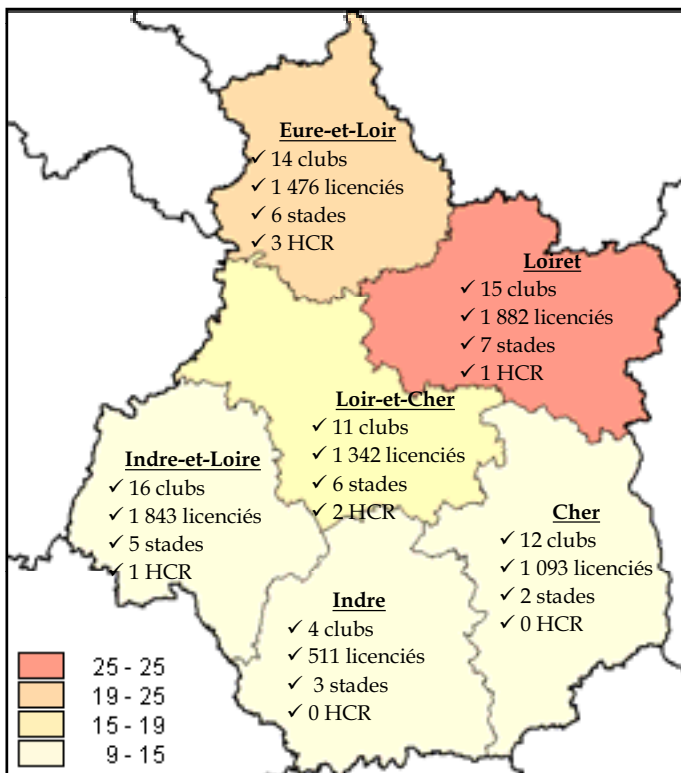
## Les licenciés et les équipements sportifs d'athlétisme

(Source : Ligue du Centre d'Athlétisme)

| Niveau géographique | Nb total d'équip. | % total d'équip. | Licenciés 2008 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006 |
|---------------------|-------------------|------------------|----------------|--------------------------------|--|-----------------|
| Cher                | 2                 | 6,90%            | 1 093          | 546,50                         | 0,06                                   | 314 675         |
| Eure-et-Loir        | 6                 | 20,69%           | 1 476          | 246,00                         | 0,14                                   | 421 114         |
| Indre               | 3                 | 10,34%           | 511            | 170,33                         | 0,13                                   | 232 959         |
| Indre-et-Loire      | 5                 | 17,24%           | 1 843          | 368,60                         | 0,09                                   | 580 312         |
| Loiret              | 7                 | 24,14%           | 1 882          | 268,86                         | 0,11                                   | 645 325         |
| Loir-et-Cher        | 6                 | 20,69%           | 1 342          | 223,67                         | 0,18                                   | 325 182         |
| Région CENTRE       | 29                | 100,00%          | 8 147          | 280,93                         | 0,12                                   | 2 519 567       |

Source : Ligue du Centre d'Athlétisme (11 janvier 2009) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)  
et Ligue du Centre d'Athlétisme

↳ 29 stades homologués sont recensés par la Ligue du Centre d'Athlétisme dont 7 sont HCR (homologués pour les compétitions régionales).

### Analyse :

En ce qui concerne la répartition territoriale de ces équipements, des manques de sites de pratiques sont soulignés par la Ligue du Centre d'Athlétisme dans le Cher et dans l'Indre (les quatre autres départements de la région étant relativement bien structurés).

La Ligue souhaite que chaque département dispose d'au moins un stade d'athlétisme homologué pour les compétitions régionales (HCR).

La Ligue souhaite aussi une structure couverte d'athlétisme en région Centre (la fédération désirant également que chaque région dispose d'un site de pratique couvert d'athlétisme).

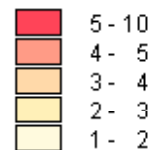


# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

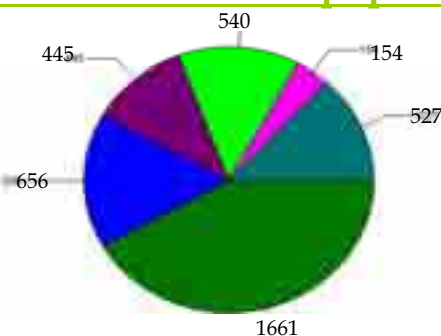


- ✓ 82 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 79 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1981
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 21 %



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



Aire d'évolution  
Vestiaires

Sanitaires sportifs  
Sanitaires publics

Tribunes / gradins  
Aucun accès

NB : La somme des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.  
Source : MSSJS - RES (11 janvier 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



# Projets de la Ligue du Centre d'Athlétisme

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : refonte totale du stade d'athlétisme de « Grandmont » à Tours.

**Opportunité** : stade ancien vétuste et obsolète.

**Échéance** : 2009.

**Coût Prévisionnel** : 1 350 000 €.

**Projet** : Construction d'une piste spécifique de 8 couloirs à Avord.

**Opportunité** : Besoin d'une piste homologuée et adaptée sur cette zone géographique.

**Échéance** : 2009.

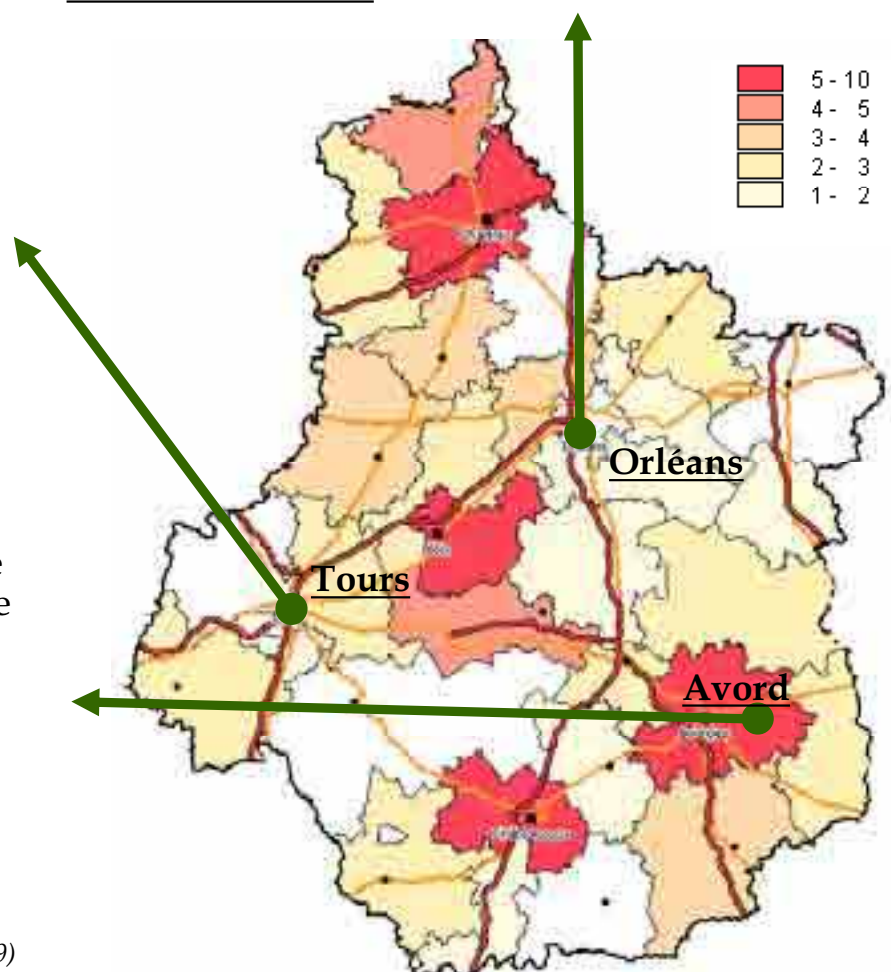
**Coût Prévisionnel** : 2 000 000 €.

**Projet** : prévoir un site indoor d'athlétisme dans le grand complexe sportif omnisports en région Centre (ou une restructuration totale du parc des expositions d'Orléans).

**Opportunité** : besoin d'une salle couverte d'athlétisme structurante en région Centre.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 7 000 000 € à 8 000 000 €.







# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

**Eure-et-Loir :**  
 ⇒ **Mainvilliers** : rénovation et homologation du stade.

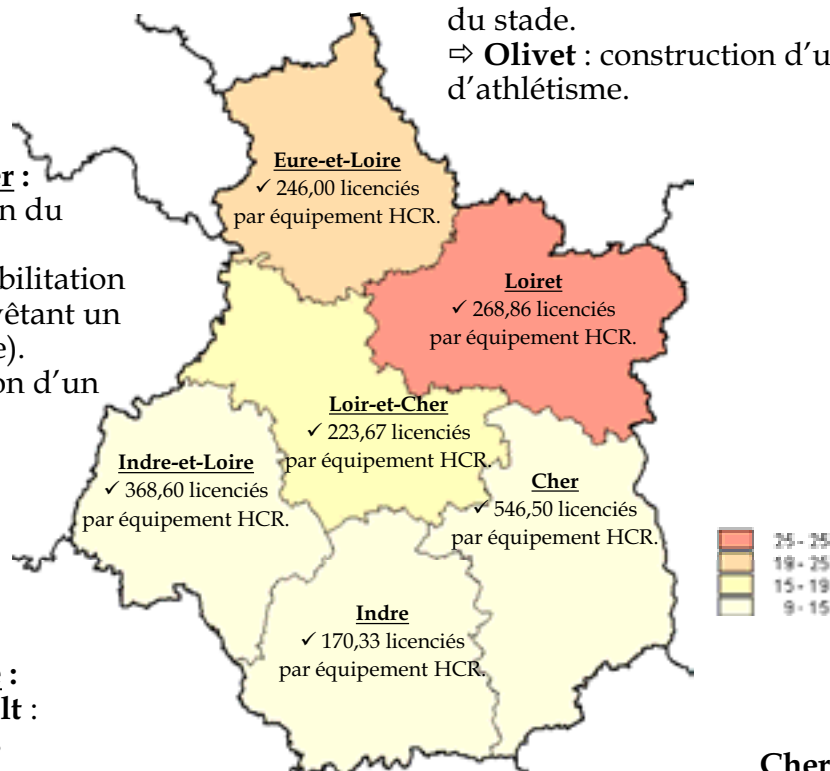
**Loiret :**  
 ⇒ **Montargis** : réfection des surfaces d'élan de sauts et des cages de lancer.  
 ⇒ **Orléans La Source** : réfection de la piste du stade.  
 ⇒ **Neuville-aux-Bois** : modernisation du stade.  
 ⇒ **Olivet** : construction d'un stade d'athlétisme.

**Loir-et-Cher :**  
 ⇒ **Blois** : rénovation du stade.  
 ⇒ **St Aignan** : réhabilitation du stade (projet revêtant un caractère prioritaire).  
 ⇒ **Mer** : construction d'un stade d'athlétisme.

**Indre-et-Loire :**  
 ⇒ **Château-Renault** : modernisation des aires de concours.  
 ⇒ **Joué-les-Tours** : construction d'un stade d'athlétisme.

**Indre :**  
 ⇒ **Le Blanc** : rénovation du stade.

**Cher :**  
 ⇒ **Aubigny/Nère (C.R.J.S)** : réhabilitation du stade.  
 ⇒ **St Amand Montrond** : construction d'un stade d'athlétisme homologué.  
 ⇒ **Vierzon** : réhabilitation du stade.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional du Sport Automobile du Centre

### Le Comité Régional du Sport Automobile du Centre

**Président** : Marc ROY

**Adresse** : Maison des Sports

1240 rue de la Bergeresse  
45160 Olivet

**Tel/Fax** : 02.38.64.05.57

**Courriel** : sportautocentre45@wanadoo.fr

**Site internet** : www.sportautocentre.com

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>







# EDITO

En région Centre, les circuits karting sont bien répartis à l'exception du département du Loiret, où ils sont inexistantes ou « indoor ».

Pour le Sport Automobile, les circuits « Terre » correspondent à la demande de nos Associations Sportives Automobiles, par contre les circuits « asphalte » homologués n'existent plus.

A Dreux (28), le Circuit de l'Ouest Parisien « Asphalte » (anciennement circuit du Bois Guyon) n'a plus d'homologation, ainsi d'ailleurs que le Circuit de La Châtre (36).

Ces 2 structures, par des travaux ou aménagements de terrains à effectuer, souhaitent retrouver cette homologation pour pouvoir à nouveau accueillir et organiser leurs épreuves dites « de circuit ».

Sur le département du Loiret (45), un projet de stade de sports mécaniques « **Projet Mécapôle Loiret** », est en cours d'élaboration. Il permettrait l'organisation d'épreuves Auto, Kart et Moto.

La F.F.S.A souhaite une implantation d'un pôle mécanique par région. Ce projet répondrait à nos besoins.

Marc ROY

Président du Comité Régional du Sport Automobile du Centre

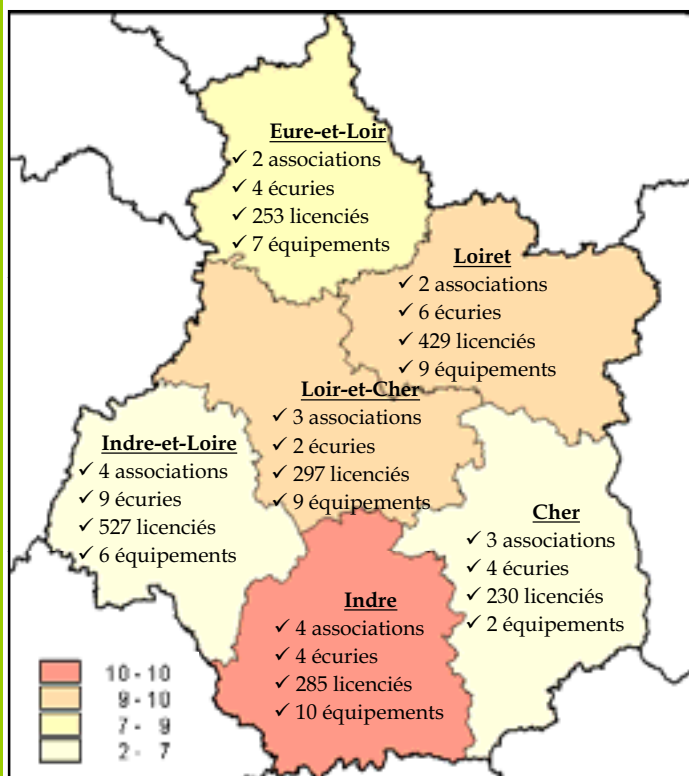
# Le Comité Régional du Sport Automobile du Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs du sport automobile

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip | Licenciés 2007 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006   |
|-----------------------|-------------------|-----------------|----------------|--------------------------------|--|-------------------|
| <b>Cher</b>           | 2                 | 4,65%           | 230            | 115,00                         | 0,06                                   | 314 675           |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 7                 | 16,28%          | 253            | 36,14                          | 0,17                                   | 421 114           |
| <b>Indre</b>          | 10                | 23,26%          | 285            | 28,50                          | 0,43                                   | 232 959           |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 6                 | 13,95%          | 527            | 87,83                          | 0,10                                   | 580 312           |
| <b>Loiret</b>         | 9                 | 20,93%          | 429            | 47,67                          | 0,14                                   | 645 325           |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 9                 | 20,93%          | 297            | 33,00                          | 0,28                                   | 325 182           |
| <b>Région CENTRE</b>  | <b>43</b>         | <b>100,00%</b>  | <b>2 021</b>   | <b>47,00</b>                   | <b>0,17</b>                            | <b>2 519 567</b>  |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | <b>629</b>        |                 | <b>44 706</b>  | <b>71,07</b>                   | <b>0,10</b>                            | <b>61 399 541</b> |

Source : MSS - RES (12 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

↳ **18 associations sportives** recensées en 2006/2007 (6 associations sportives automobiles et 12 associations sportives de karting) et **29 écuries**

↳ **2 021 licenciés** (effectifs en légère diminution)

↳ **43 équipements** de sports automobiles recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les circuits de vitesse, les sites de course sur piste, les pistes de kart et les autres circuits/pistes de sports mécaniques où l'activité est praticable.

### Analyse : 2 orientations

Le Projet « Mécapôle Loiret » permettrait :

- de répondre dès 2011 à nos besoins.
- d'implanter du karting dans le Loiret.

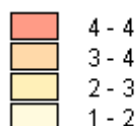
Circuits Automobiles « Asphalte » de Dreux et La Châtre : travaux à réaliser pour obtenir les homologations.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

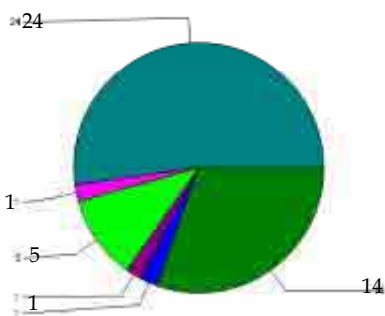


- ✓ 58 % des équipements sont la propriété d'établissements privés commerciaux.
- ✓ 53 % des équipements sont gérés par des établissements privés commerciaux.
- ✓ Année moyenne de construction : 1995
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 76%



Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



Aire d'évolution  
Vestiaires

Sanitaires sportifs  
Sanitaires publics

Tribunes / gradins  
Aucun accès

ND : la somme des équipements de cette restriction est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS/SA - RES (12 janvier 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.

# Projets du Comité Régional du Sport Automobile du Centre

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet** : création d'un circuit Mécapôle (auto, moto et kart), à proximité d'Orléans, en collaboration avec le Conseil Général du Loiret, l'Agglo, la région Centre...

**Opportunité** : besoin d'un circuit adapté à la pratique auto, moto et karting.

**Échéance** : 2011.

**Coût Prévisionnel** : 17 000 000 €.

**Projet** : homologation du circuit automobile « Asphalte » de l'Ouest Parisien.

**Opportunité** : fort intérêt pour les pratiquants de la région Centre et de la région Parisienne.

**Échéance** : courant 2009.

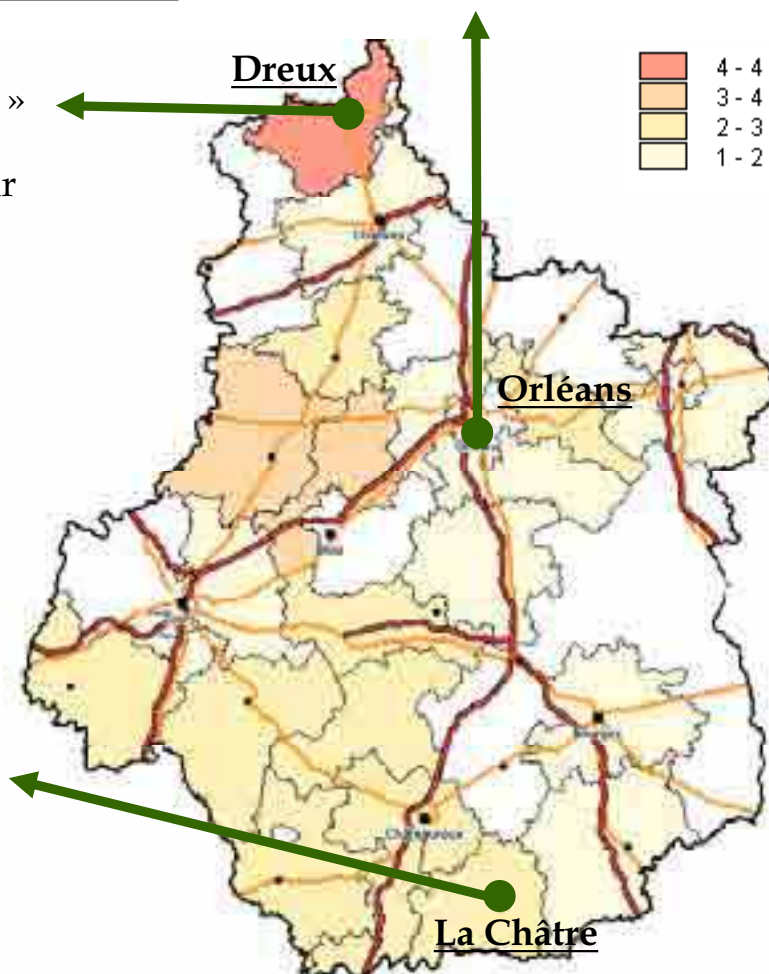
**Coût Prévisionnel** : 60 000 €.

**Projet** : homologation du circuit automobile de La Châtre.

**Opportunité** : possibilité de pouvoir organiser des épreuves de Coupe de France des circuits.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

⇒ **Dreux (circuit de l'Ouest Parisien Rallycross)** : ce circuit doit accueillir le Championnat d'Europe de Rallycross en 2010 ou 2011, une mise aux normes FIA est nécessaire :

- installation du réseau Telecom, électrique et HD, revêtement stabilisé dans le paddock.
- réalisation d'un bloc médical.
- construction d'un local pour vérification techniques.

### Loir-et-Cher :

⇒ Pas de projet d'identifié.

### Indre-et-Loire :

⇒ **Pont de Ruan (circuit terre)** : travaux pour homologuer le circuit .

### Indre :

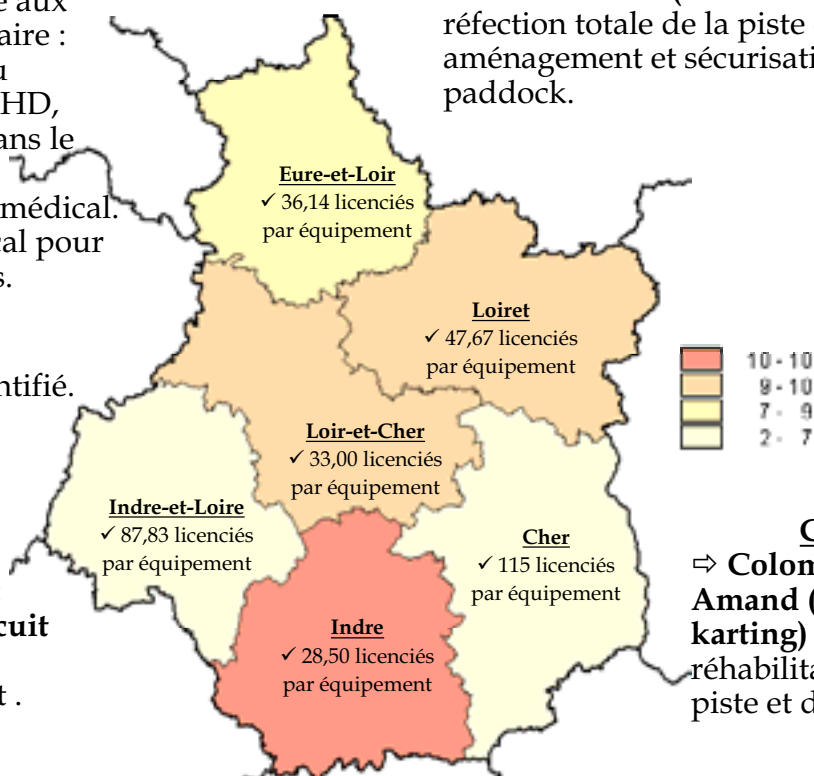
⇒ **Châteauroux St Maur (circuit des Tourneix)** : dans l'optique de pouvoir organiser la manche française du Championnat d'Europe de Rallycross en 2011 ou 2012, amélioration des structures et notamment la construction d'une tour de contrôle sportive (collège, direction de courses, salle de presse), la création d'un tour joker sur la piste (piste annexe, où chaque voiture devra passer au moins une fois, afin de jouer sur la tactique et donner plus de spectacle), la construction d'un bâtiment technique et la mise aux normes FIA concernant les grillages de sécurité.

⇒ **Chaillac (circuit terre)** : mise en place d'une nouvelle structure.

### Loiret :

⇒ **Sougy** : installation des postes commissaires - sécurisation (projet estimé à 15 000 €).

⇒ **Villesancien (circuit terre)** : réfection totale de la piste et aménagement et sécurisation du paddock.



**Cher :**  
⇒ **Colombiers - St Amand (circuit de karting)** : réhabilitation de la piste et des stands.





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre d'Aviron*

### La Ligue du Centre d'Aviron

**Président** : Christian SIBUET

**Adresse** : 11 rue des Beaumont  
18000 Bourges

**Tel** : 02.48.20.01.42

**Courriel** : ligueavironcentre@free.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





# EDITO

L'aviron en région Centre représente près de 1000 licenciés annuels répartis dans les 12 clubs que compte la Ligue d'Aviron. Le nombre des pratiquants plus difficilement quantifiable car incluant la pratique occasionnelle est toutefois supérieur à 4000. Notre discipline est pratiquée par des personnes de tous les âges (scolaires, adolescents, adultes, retraités) et à tous les niveaux, compétiteurs (régionaux, nationaux, internationaux), loisirs.

L'aviron en région Centre c'est aussi l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales. En effet, le bassin du Val d'Auron à Bourges accueille régulièrement les épreuves nationales (au nombre de 6) de notre fédération et fait partie des 4 à 5 organisateurs français reconnus et régulièrement retenus.

Si certaines structures bénéficient de cadres professionnels, l'accueil repose essentiellement sur la présence de nombreux bénévoles. Sur les 12 clubs locaux, seuls trois emploient des entraîneurs diplômés suite en particulier à l'arrêt des emplois aidés. Ainsi, les fonctions d'élus, d'accueil, d'organiseurs, d'arbitres, qu'effectuent les bénévoles sont indispensables.

La nomination d'un C.T.S en 2008 issu de la filière I.N.S.E.P et membre du collectif France, l'embauche d'un agent de développement grâce au dispositif CAP'ASSO doit permettre de dynamiser notre discipline et d'exploiter ainsi au mieux les nombreuses possibilités de développement existantes sur la région Centre. La politique régionale de la Ligue du Centre, déclinaison de la politique nationale fédérale, aura donc comme principaux objectifs pour la prochaine olympiade : la promotion de l'aviron (augmentation du nombre de licences délivrées, consolidation des résultats sportifs) ; la création de nouvelles structures (projets sur Chinon, Saint Amand Montrond) ; la formation des bénévoles et des professionnels ; et bien sûr la création et l'animation de l'Equipe Technique Régionale.

Pour parvenir à ces objectifs, la Ligue du Centre a recensé trois grands projets structurants. Premièrement, il s'agit de la création d'une hyper-structure nautique au Val d'Auron à Bourges afin d'offrir des conditions d'entraînement de Haut Niveau en liaison avec le C.R.E.P.S outil fortement apprécié par les membres de l'équipe nationale handisport. Ensuite, il s'agit du désensablement du Cher à Tours, élément indispensable au fonctionnement des activités nautiques. Enfin, notre groupement régional souhaiterait que l'ensemble des clubs affiliés puisse accueillir les personnes à mobilité réduite qui veulent pratiquer notre sport.

Fort de ses 2 professionnels, des structures existantes, de son enthousiasme et de l'aide des différentes collectivités, la réalisation de ces projets ne peut que stimuler une discipline sport de nature possédant un fort potentiel de développement comme beaucoup de sport de nature.

Christian SIBUET  
Président de la Ligue du Centre d'Aviron

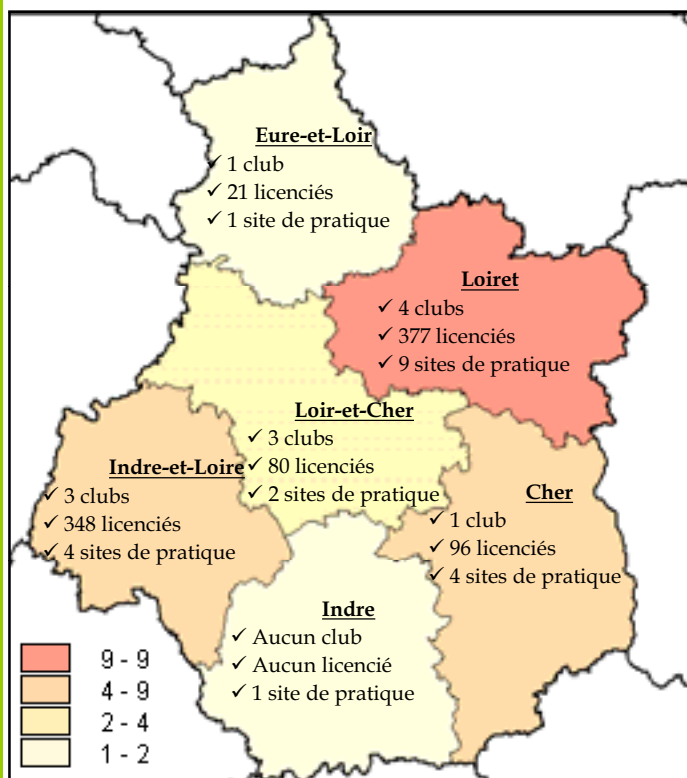
# La Ligue du Centre d'Aviron en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de l'aviron

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip. | Licenciés 2008 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006   |
|-----------------------|-------------------|------------------|----------------|--------------------------------|--|-------------------|
| Cher                  | 4                 | 19,05%           | 96             | 24,00                          | 0,13                                   | 314 675           |
| Eure-et-Loir          | 1                 | 4,76%            | 21             | 21,00                          | 0,02                                   | 421 114           |
| Indre                 | 1                 | 4,76%            | 0              | 0,00                           | 0,04                                   | 232 959           |
| Indre-et-Loire        | 4                 | 19,05%           | 348            | 87,00                          | 0,07                                   | 580 312           |
| Loiret                | 9                 | 42,86%           | 377            | 41,89                          | 0,14                                   | 645 325           |
| Loir-et-Cher          | 2                 | 9,52%            | 80             | 40,00                          | 0,06                                   | 325 182           |
| Région CENTRE         | 21                | 100,00%          | 922            | 43,90                          | 0,08                                   | 2 519 567         |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | <b>482</b>        |                  | <b>35 478</b>  | <b>73,61</b>                   | <b>0,08</b>                            | <b>61 399 541</b> |

Source : MSS - RES (5 février 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 12 clubs recensés en 2007/2008

↪ 922 licenciés

↪ 21 sites de pratique d'aviron recensés à travers le RES

Les équipements répertoriés sont les sites de pratiques où les différentes disciplines d'aviron peuvent être pratiquées.

### Analyse :

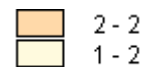
En région Centre, l'offre sur la pratique de l'aviron est très disparate selon les départements. 73% des licenciés sont issus de 4 clubs de la Ligue régionale. Ces 4 structures représentant 3 départements. Sur 12 associations, 9 ne dépassent pas 100 licenciés. Dans l'Indre, il n'existe à ce jour aucun club d'aviron.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

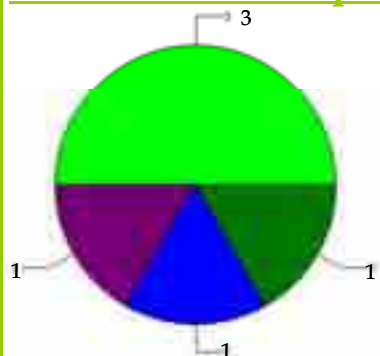


- ✓ 73.91 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 60.87 % des équipements sont gérés par les communes et communauté de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 4,35%



Source : MSS - RES (5 février 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



Aire d'évolution  
Vestiaires

Sanitaires sportifs  
Aucun accès

NE : la somme des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MLI/VA - RES (5 février 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projets de la Ligue du Centre d'Aviron

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : désensablement du Cher à Tours.

**Opportunité** :

retrouver des conditions de pratique acceptable, organiser des compétitions nationales.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : rendre les structures accessibles aux personnes à mobilité réduite. Mettre les clubs en conformité au regard des règlements de sécurité.

**Opportunité** : permettre un meilleur accueil des pratiquants.

**Échéance** : 2012.

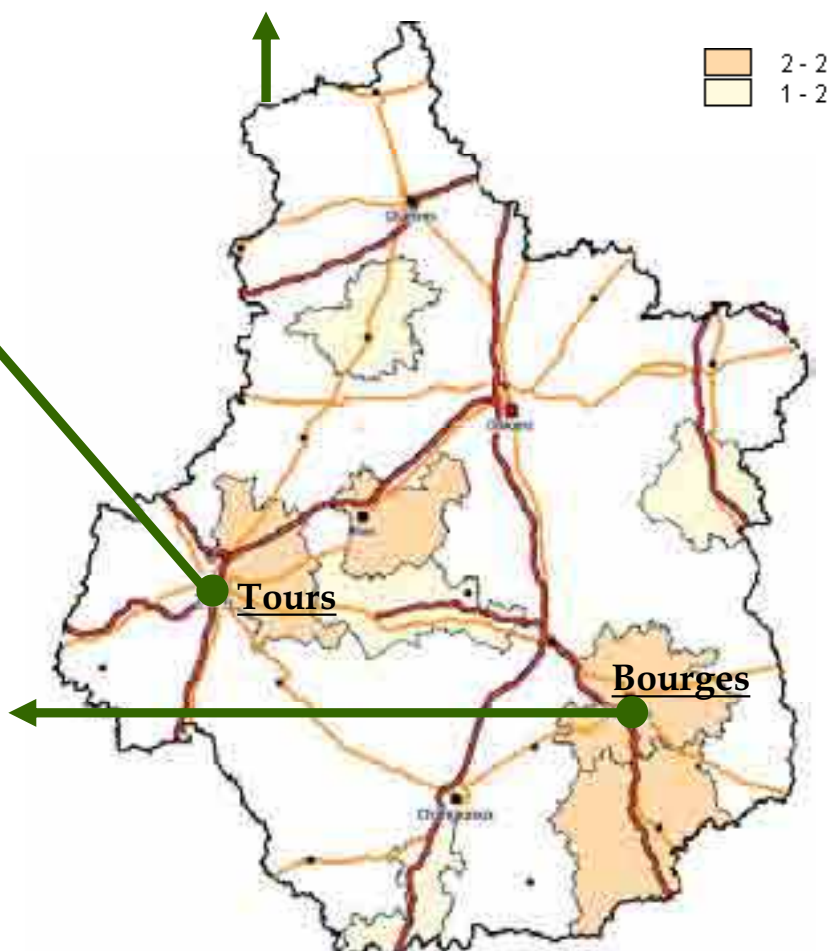
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : création d'une hyper-structure nautique au Val d'Auron avec accès pour les personnes à mobilité réduite.

**Opportunité** : accueillir des stages d'équipes nationales.

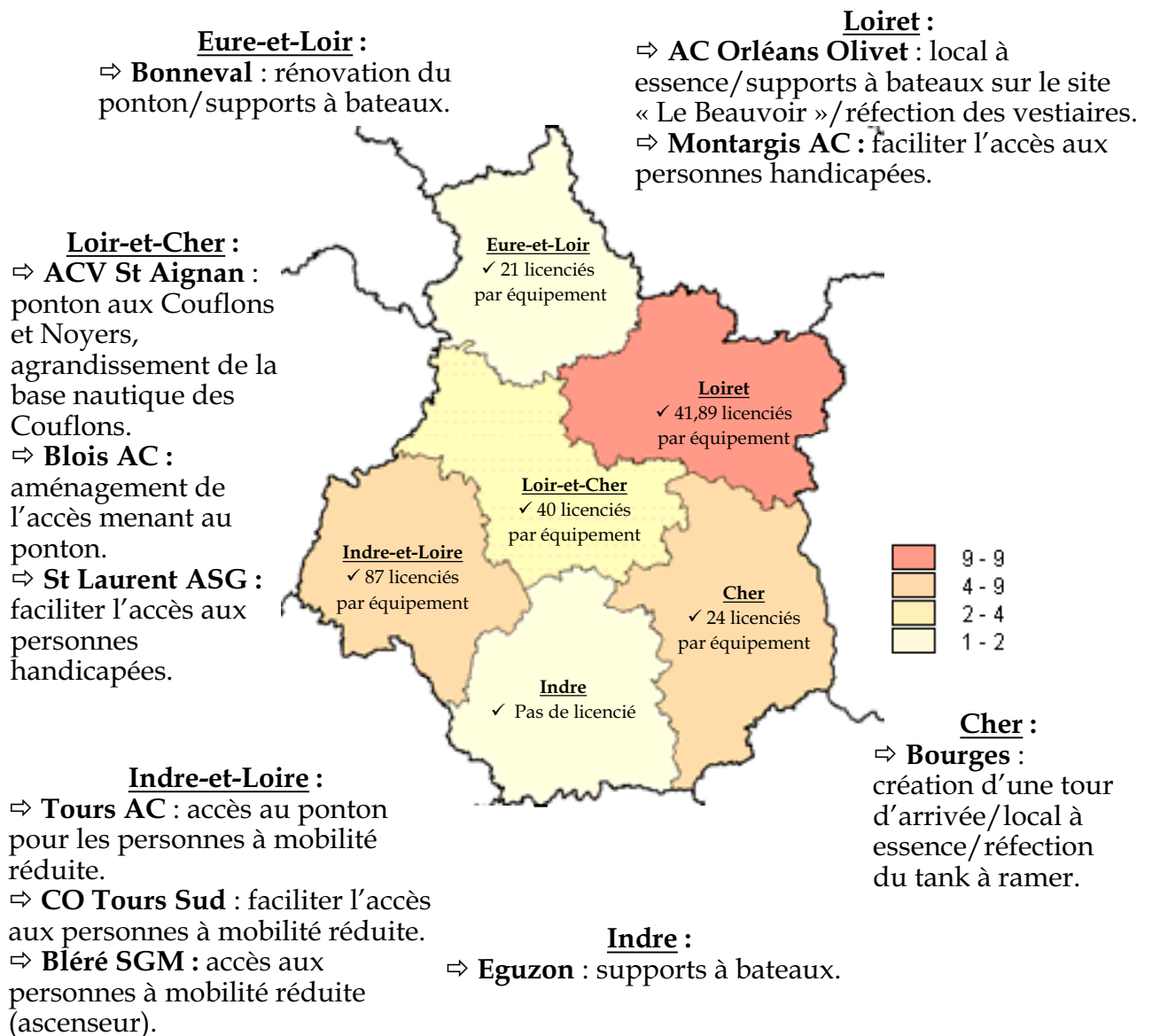
**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre de Badminton*

### La Ligue du Centre de Badminton

**Président** : Florent GAILLARD

**Adresse** : 14 Rue Henri Moissan - BP 23008  
18027 Bourges Cedex

**Tel / Fax** : 02.48.02.17.07

**Courriel** : lcba@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>







Ligue du Centre de Badminton

# EDITO

Les sports de salle et plus particulièrement les quatre sports que sont le basket, le badminton, le handball et le volley-ball expriment avec insistance leur souhait de voir se construire sur la Région Centre un Palais des Sports dont les structures correspondent aux exigences des cahiers des charges des fédérations internationales. Bien que l'accueil en région Centre soit apprécié par toutes les nations qui ont fréquenté par le passé les sites sportifs, il est évident que sans une telle structure, plus aucune compétition internationale officielle ne sera attribuée à la Région. Ce manque de structure est d'autant plus pénalisant pour le public, les sportifs et l'aura de la Région que de grands événements internationaux vont être organisés en France dans les années à venir (2010 - 2011 - 2012) sans que les ligues sportives régionales donc la Région puissent se porter candidates à l'organisation d'une manifestation officielle de haut niveau. Une telle structure devient non seulement nécessaire mais indispensable et les ligues souhaitent ardemment que toutes les démarches en cours aboutissent le plus rapidement possible.

Dans le cadre d'une collaboration interfédérale (basket, hand, volley, badminton) sur la région Centre, une plaquette de recommandations sera éditée en vue de rationaliser l'utilisation des salles de sport. Plusieurs thèmes y seront évoqués comme la réglementation, la vie des structures et l'animation. Elle servira de support de travail aux maîtres d'œuvre. Les valeurs communes de convivialité, l'état de structuration de nos clubs et leur pérennité font apparaître un besoin d'optimisation des structures (salle à vocation multiple, modulable pour des réunions, assemblées, stages, buvette, annexes pour le rangement, les vestiaires...). La collaboration interfédérale a mis en avant le manque d'une structure régionale d'entraînement sur l'Orléanais qui réponde aux besoins en stage, centre permanent, hébergement et restauration.

Avec le développement croissant de 6 % annuel du badminton (15% pour 2008-2009), nous sommes obligés de réfléchir sur un schéma directeur des équipements. Celui-ci doit anticiper l'évolution de notre discipline. Avec la désignation de la France comme organisatrice des Championnats du Monde en 2010 à Paris, nous envisageons une hausse des licenciés grâce à une médiatisation. Le constat sur les équipements aujourd'hui dans la région est qu'aucun des clubs évoluant au niveau national n'a, à sa disposition, une salle répondant aux exigences de hauteur et de dimensions nationales. L'objectif pour la prochaine olympiade est de pourvoir progressivement à la réalisation de ces équipements nécessaires au développement de ces clubs. La ligue se place en cohérence avec la politique fédérale qui soutient des salles de 9 m et 9 terrains via le CNDS équipement national.

Florent GAILLARD

Président de la Ligue du Centre de Badminton



Ligue du Centre de Badminton

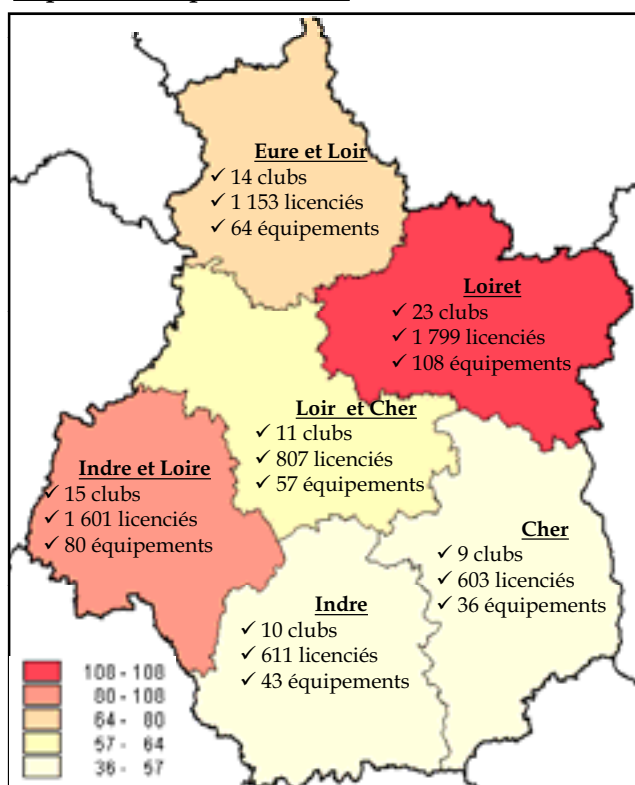
# La Ligue du Centre de badminton en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de badminton

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip | Licenciés 2007/2008 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006   |
|-----------------------|-------------------|-----------------|---------------------|--------------------------------|--|-------------------|
| <b>Cher</b>           | 36                | 8,78%           | 603                 | 16,75                          | 1,14                                   | 314 675           |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 64                | 16,49%          | 1 153               | 18,02                          | 1,52                                   | 421 114           |
| <b>Indre</b>          | 43                | 10,64%          | 611                 | 14,21                          | 1,85                                   | 232 959           |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 80                | 19,68%          | 1 601               | 20,01                          | 1,38                                   | 580 312           |
| <b>Loiret</b>         | 108               | 29,52%          | 1 799               | 16,66                          | 1,67                                   | 645 325           |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 57                | 14,89%          | 807                 | 14,16                          | 1,75                                   | 325 182           |
| <b>Région CENTRE</b>  | <b>388</b>        | <b>100,00%</b>  | <b>6 577</b>        | <b>16,95</b>                   | <b>1,54</b>                            | <b>2 519 567</b>  |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | <b>8 503</b>      |                 | <b>122 741</b>      | <b>14,44</b>                   | <b>1,38</b>                            | <b>61 399 541</b> |

Source : MSS – RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS – RES (27 janvier 2009)

↪ 82 clubs recensés en 2007/2008

↪ 6 577 licenciés (En progression)

↪ 388 équipements recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les salles multisports et les salles spécialisées de badminton avec une activité avérée.

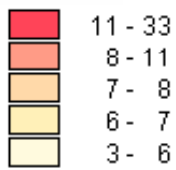
**Analyse** : Le développement du badminton passe par la mise en place d'animations et de promotion de l'activité dans des zones déjà pourvues en salle. Pour ses projets prioritaires, la ligue tient compte du niveau sportif des clubs, de leur structuration (emploi, écoles de jeunes...) et leur projet structurant en lien avec les priorités régionales. La ligue du Centre de Badminton souhaite que pour toute construction d'équipement sportif, des tracés de badminton soient prévus et qu'ils correspondent à une rationalisation de l'équipement (par exemple, tracer 7 terrains de badminton sur un 44 x 22 m et pas uniquement 4 ou 5). La discipline se développant à vitesse grand V, nous souhaitons faire prendre conscience les décideurs de l'importance de concevoir des équipements répondant aux besoins de notre sport en terme de hauteur (9m dégagé de tout obstacle) et de nombre de terrains par rapport à la surface de jeu pour permettre une pratique en toute sécurité et accueillir un nombre de joueurs ou de scolaires conséquent sur le même créneau horaire.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

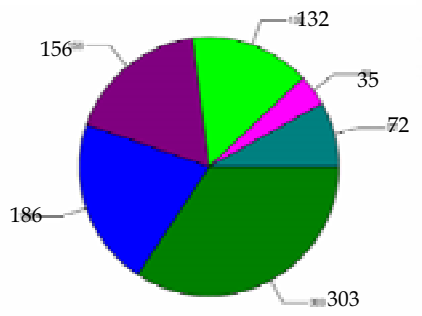


- ✓ 80 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 80 % des équipements sont gérés par des communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1984.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 28 %



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



NO : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (15 Janvier 2009)

**Rappel :** la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.

# Projets de la Ligue du Centre de Badminton

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2009/2012

**Projet** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains à Salbris.

**Opportunité** : club d'Élite en Nationale 1B ayant pour objectif le maintien en Élite. Aucune salle de 9 m. pouvant accueillir le niveau national actuellement. Une salle avec 9 terrains permettrait un accueil et des entraînements améliorés ainsi que l'organisation de grandes compétitions.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 2 500 000 €.

**Projet** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains à Mainvilliers.

**Opportunité** : club montant en Nationale 3 ayant pour objectif montée en N2. Aucune salle de 9 m. pouvant accueillir le niveau national actuellement. Une salle avec 9 terrains permettrait un accueil et des entraînements améliorés ainsi que l'organisation de grandes compétitions.

**Échéance** : 2011/2012.

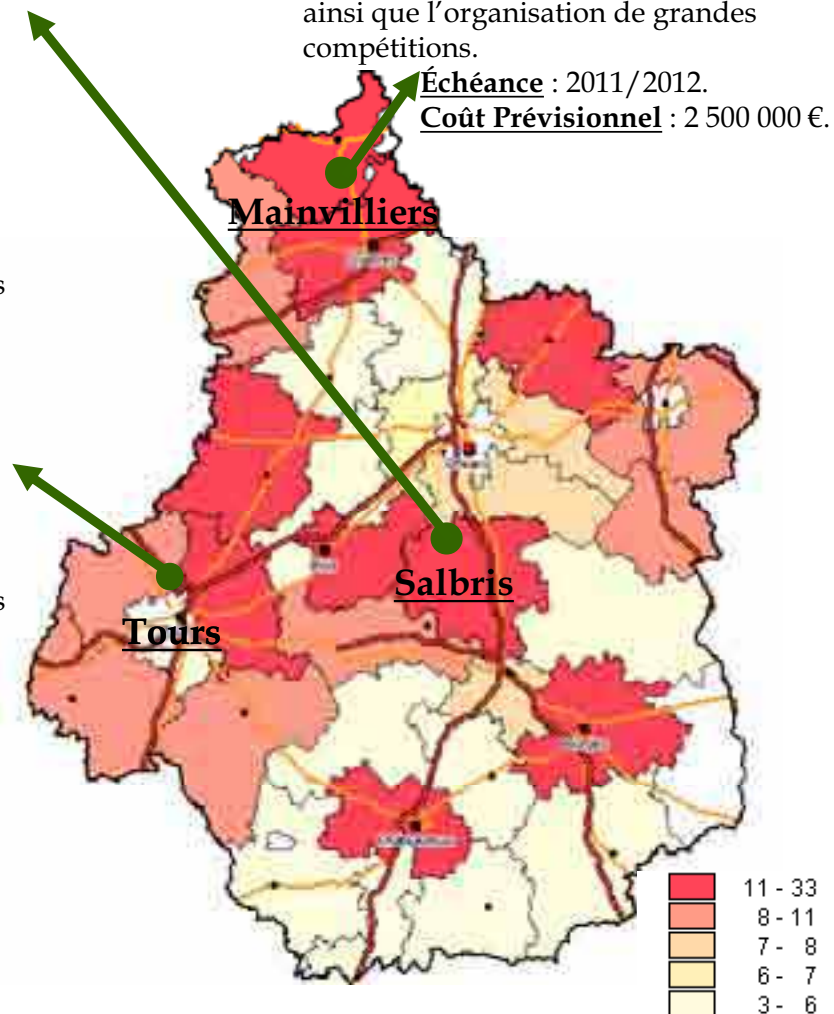
**Coût Prévisionnel** : 2 500 000 €.

**Projet** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains sur l'Agglomération de Tours.

**Opportunité** : club en Nationale 2 ayant pour objectif la montée en Élite. Aucune salle de 9 m. pouvant accueillir le niveau national. Une salle avec 9 terrains permettrait un accueil et des entraînements améliorés ainsi que l'organisation de grandes compétitions.

**Échéance** : 2009/2011.

**Coût Prévisionnel** : 2 500 000 €.





# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

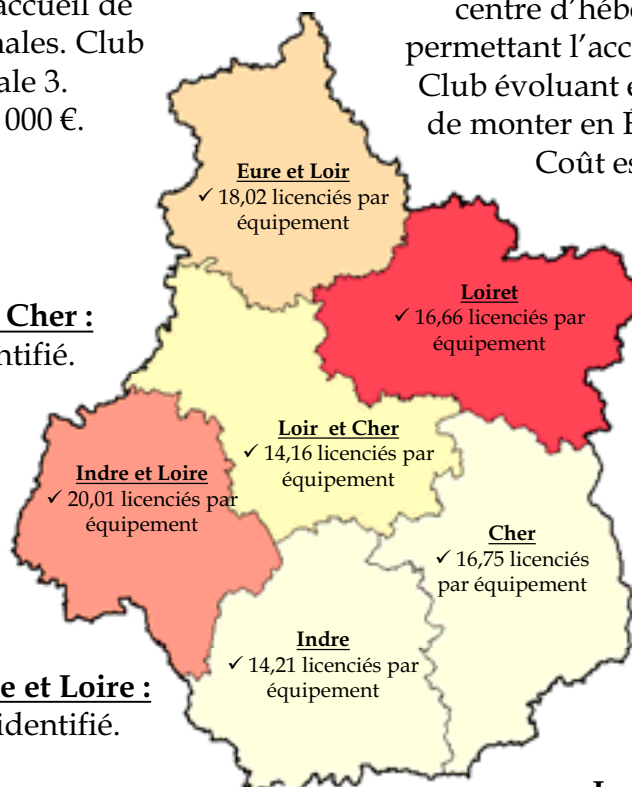
⇒ **Nogent le Rotrou** : création d'une salle spécialisée de 9 m. et 9 terrains pour l'accueil de compétitions nationales. Club évoluant en Nationale 3. Coût estimé à 2 500 000 €.

### Loiret :

⇒ **Orléans** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains ainsi que d'un centre d'hébergement et restauration permettant l'accueil de stages et formations. Club évoluant en Nationale 3 avec objectif de monter en Élite sur les années à venir. Coût estimé à 5 000 000 €.

### Loir et Cher :

⇒ Pas de projet identifié.



### Cher :

⇒ **Bourges (CREPS)** : réhabilitation à envisager : 7 terrains au lieu des 4 actuels du gymnase. Coût d'environ 15 000 €.

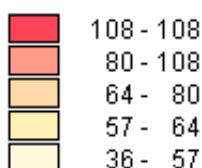
### Indre et Loire :

⇒ Pas de projet identifié.

### Indre :

⇒ **Argenton sur Creuse** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains. Coût estimé à 2 500 000 €.

⇒ **Châteauroux** : réhabilitation de la salle dédiée au football avec tracés à faire dans salle de l'I.F.R. (18 courts potentiels). Coût estimé à 20 000 €.







# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Bouliste Régional Centre

### Le Comité Bouliste Régional Centre

**Président** : Jean Louis CHANET

**Adresse** : 12 Rue Charles Péguy  
45000 Orléans

**Tel** : 02.38.54.85.79

**Courriel** : cbd.loiret@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sport et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

La Fédération Française de Sport-Boules reconnue de Haut Niveau par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, regroupe 2 637 associations sportives et environ 80 000 licenciés. Le Comité Bouliste Régional du Centre, quant à lui, regroupe pas moins de 48 associations sportives et 987 licenciés.

## • Les bases du Jeu de Boules :

Les boules sont métalliques, parfaitement sphériques et équilibrées, d'un diamètre de 90 à 110 mm. Elles pèsent de 900 à 1 200 grammes.

Le but est une sphère de couleur uniforme dont le diamètre varie de 35 à 37 mm.

Le cinquante est une baguette métallique de 50 cm utilisée pour tracer le « terrain », marquer l'emplacement des boules ou du but et délimiter la zone de validité du tir.

## • Les actions de jeux :

« Pointer » = lancer la boule le plus près possible du « but », en la faisant rouler sur le sol et en tenant compte du terrain et de la distance.

« Tirer » = lancer une boule dans une course d'élan pour qu'elle déplace un objet annoncé. L'impact doit être direct ou à moins de 50 cm dans l'arc tracé avec le cinquante.

## • Le cadre de jeu :

Le terrain doit être tracé : largeur de 2 à 2,5 mètres et longueur totale de 27,5 mètres. À chaque extrémité, une zone de 0,5 mètre dite « zone non jouable », ensuite une distance de 2 mètres dite « zone valide de jeu », une zone de 5 mètres dite « zone de lancer du but » et au milieu une zone de 12,5 mètres. Il est obligatoire qu'à chaque extrémité du terrain soient placées des planches pour arrêter les boules. Il y a des variantes de distances en longueur pour les catégories Junies et Féminines.



# EDITO

## ☛ Les épreuves :

Il existe 2 sortes d'épreuves :

### 1. Le jeu traditionnel :

- Le Simple  $\Rightarrow$  1 joueur contre 1 - 4 boules par joueur. Durée maximale 1h30 ou 11 points.
- Le Double  $\Rightarrow$  2 joueurs contre 2 - 3 boules par joueur. Durée maximale 2h00 ou 11 points.
- Le Triple = 3 joueurs contre 3 - 2 boules par joueurs. Durée maximale 1h30 ou 11 points.
- La Quadrette  $\Rightarrow$  4 joueurs contre 4 - 2 boules par joueurs. Durée maximale 2h30 ou 11 points.
- Le combiné  $\Rightarrow$  épreuve individuelle. Chaque joueur dispose de 4 boules pendant les 8 manches de l'épreuve. Il est en alternance « pointeur » ou « tireur ». L'aire de jeu (cible) est représentée par un cercle de 1,4 mètres de diamètre tracé au sol autour du but.

### 2. Le jeu sportif :

- Tir de précision  $\Rightarrow$  Parcours d'adresse au tir de 11 cibles différentes disposées sur un tapis. Chaque cible a une valeur de point particulière qui est liée à la distance à laquelle elle se situe et aux obstacles à ne pas déplacer (boules ou but rouges),
- Tir progressif  $\Rightarrow$  Le tireur, en course continue tire alternativement dans un sens puis dans l'autre sur six boules cibles placées à distances variables (seule la réussite du tir permet la progression de la cible sur le tapis). Le joueur doit toucher réglementairement le plus grand nombre de boules cibles pendant un temps imparti (5 mn pour les seniors).
- Tir en relais  $\Rightarrow$  Chaque joueur tire successive ment 4 boules avant de passer le relais à son partenaire. Cette épreuve se déroule sur les tapis de tir progressif, mais la position des cibles est inchangée bien que différentes de chaque côté. Les 2 joueurs se relaient pour toucher réglementairement le plus grand nombre de boules dans un temps imparti (5 mn pour les seniors).
- Tir à cadence rapide  $\Rightarrow$  Le tireur, en course continue, tire alternativement dans un sens puis dans l'autre sur des cibles fixes, le plus grand nombre de boules cibles dans un temps imparti (5 mn pour les seniors).

L'appellation «Sport boules» ne peut être utilisée que pour ce que l'on appelle plus communément «La Lyonnaise». Les autres pratiques (Pétanque, Boule Bretonne, Boule de Fort, etc....) ne font pas parties de la Fédération Française de Sport Boules.



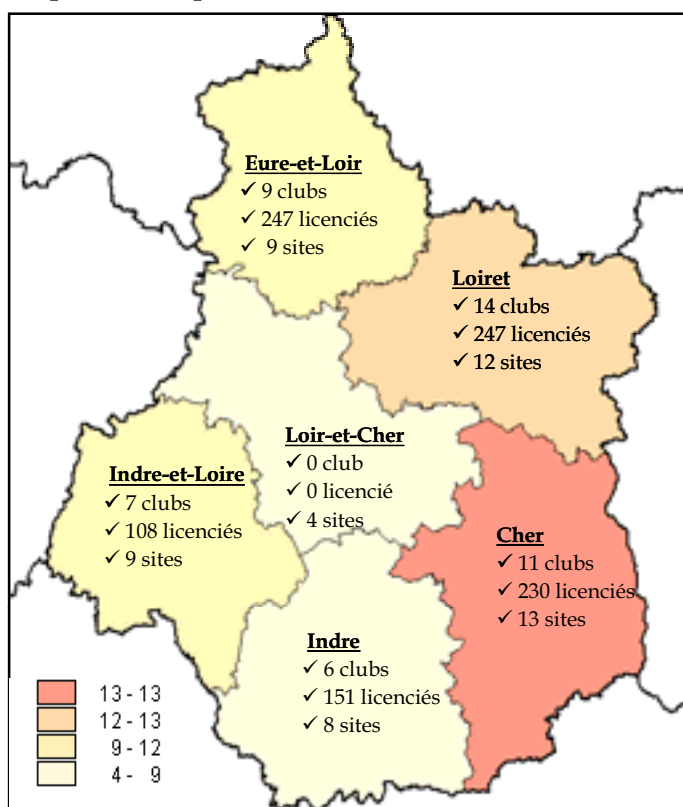
# Le Comité Bouliste Régional Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs du Comité Bouliste

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip | Licenciés 2007/2008 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006   |
|-----------------------|-------------------|-----------------|---------------------|--------------------------------|--|-------------------|
| <b>Cher</b>           | 8                 | 14,52%          | 142                 | 17,75                          | 0,25                                   | 314 675           |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 14                | 20,97%          | 392                 | 28,00                          | 0,33                                   | 421 114           |
| <b>Indre</b>          | 7                 | 11,29%          | 214                 | 30,57                          | 0,30                                   | 232 959           |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 8                 | 12,90%          | 276                 | 34,50                          | 0,14                                   | 580 312           |
| <b>Loiret</b>         | 17                | 27,42%          | 434                 | 25,53                          | 0,26                                   | 645 325           |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 8                 | 12,90%          | 302                 | 37,75                          | 0,25                                   | 325 182           |
| <b>Région CENTRE</b>  | <b>62</b>         | <b>100,00%</b>  | <b>1 826</b>        | <b>29,45</b>                   | <b>0,25</b>                            | <b>2 519 567</b>  |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | <b>1 770</b>      |                 | <b>31 934</b>       | <b>18,04</b>                   | <b>0,29</b>                            | <b>61 399 541</b> |

Source : MSS – RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 48 clubs recensés en 2007/2008

↪ 984 licenciés (En progression)

↪ 55 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 48 accueillent une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont tous les terrains de boules ayant une pratique avérée de « sports boules » (boules lyonnaises).

### Analyse :

Plus communément appelé « Boule Lyonnaise », le Sport Boule est reconnu de **H**ut Neau par le Ministère de la Santé et des Sports. Il ne doit pas y avoir de confusion avec d'autres pratiques telles que la pétanque, Boule de Fort, etc.

Le Loir-et-Cher est à 0 licencié car ce département est rattaché au Loiret. La dénomination exacte est : « District Bouliste Loiret -Loir-et-Cher ».

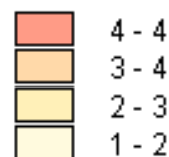
Source : MSS – RES (27 janvier 2009)

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

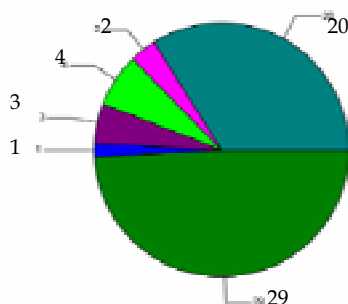


- ✓ Les communes sont propriétaires de 84,3 % des équipements.
- ✓ Les communes sont gestionnaires de 68,59 % des équipements.
- ✓ Année moyenne de construction : 1989.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 24,05 %



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



■ Aire d'évolution      ■ Sanitaires sportifs      ■ Tribunes / gradins  
 ■ Vestiaires            ■ Sanitaires publics      ■ Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (15 février 2008)

**Rappel** : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



# Projet du Comité Bouliste Régional Centre

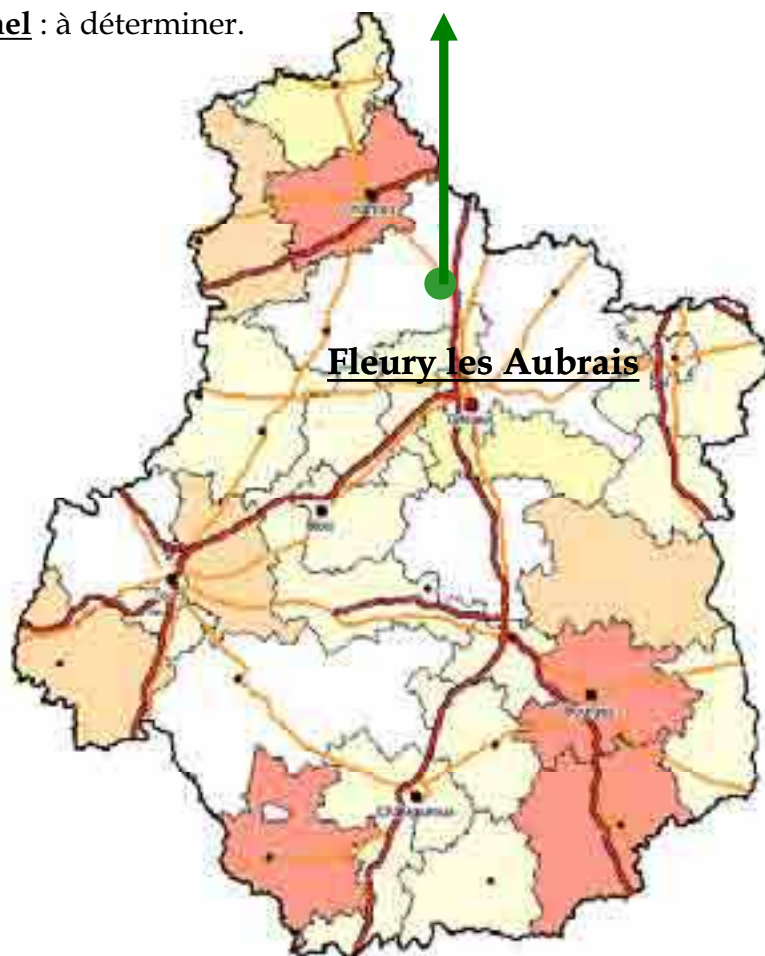
## Projet prioritaire soutenu par le Comité 2008/2012

**Projet** : installation du chauffage dans le boulodrome couvert de Fleury les Aubrais.

**Opportunité du projet** : la situation géographique de ce boulodrome est centrale pour le Comité et permet l'organisation de compétitions régionales, en particulier pour les jeunes. La Fédération exige aujourd'hui une température minimum de 17° C. pour les compétitions officielles. Dans le cadre de l'accompagnement éducatif périscolaire exposé dans la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale en date du 13/07/2007, le Comité pourra de fait, proposer ses services pour l'animation de séquences sportives.

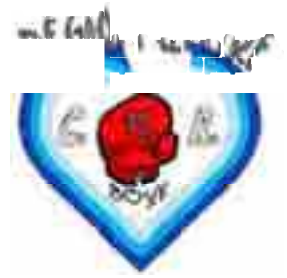
**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité de Boxe Région Centre

### Le Comité de Boxe Région Centre



**Président** : Robert GUETTIER

**Adresse** : 27 Rue de la Grapperie  
41100 Saint Firmin Des Prés

**Tel / Fax** : 02.54.23.42.45

**Courriel** : Guettier.Robert@wanadoo.fr

**Site Internet** : [www.ffboxe.asso.fr](http://www.ffboxe.asso.fr)



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et le C.R.O.S*



<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

En termes d'équipements sportifs, les clubs de la région Centre sont assez bien pourvus. Tous ne disposent pas d'une installation spécifique qui leur est propre, mais chacun se satisfait de ce qui est mis à disposition.

Les démarches de rénovation, d'agrandissement et d'entretien sont financées au niveau local :

Dans le Cher : B.C. Vierzon : l'aménagement d'un vestiaire douches femmes est en cours de finition.

Dans l'Eure-et-Loir : Boxe Chartraine : une salle de boxe est en construction. Elle sera livrée courant 2010.

Dans l'Indre-et-Loire : l'U.S. Chambray les Tours : une salle de boxe spécifique est en rénovation.

Dans le Loiret : l'U.S. Montargis : le projet municipal de la construction d'une salle de boxe programmé pour 2009 est actuellement en suspens. Le B.C. de Pannes : des travaux sont en cours dans une salle pour un aménagement spécifique boxe.

Certains cas particuliers sont à noter : nous disposons de cadres mais les municipalités concernées ne sont pas en mesure de mettre un local à disposition. Il s'agit de Chinon (37) et Pithiviers (45).

Concernant l'utilisation de la salle de boxe du CREPS à Bourges par les clubs locaux, aucun accord n'a été trouvé pour le financement de la location jugé par ceux-ci, trop élevé.

Robert GUETTIER  
Président du Comité de Boxe Région Centre



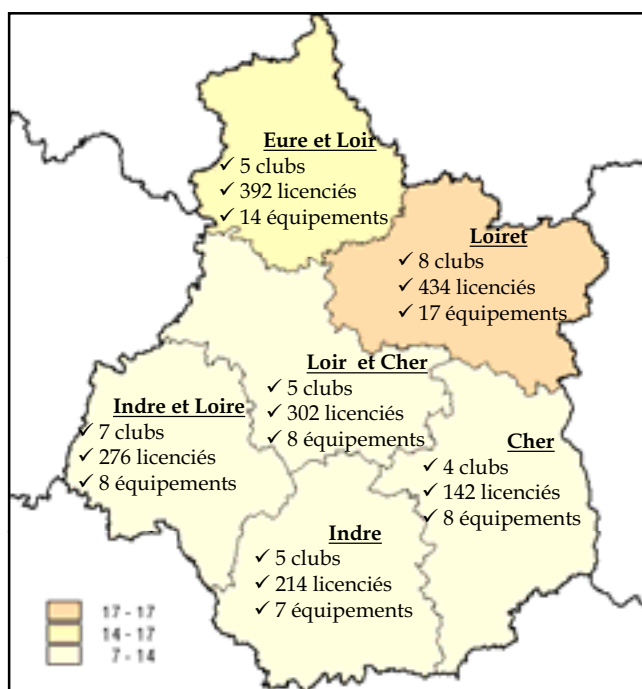
# Le Comité de Boxe Région Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de Boxe Anglaise

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip | Licenciés 2007/2008 | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006   |
|-----------------------|-------------------|-----------------|---------------------|--------------------------------|--|-------------------|
| <b>Cher</b>           | 8                 | 14,52%          | 142                 | 17,75                          | 0,25                                   | 314 675           |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 14                | 20,97%          | 392                 | 28,00                          | 0,33                                   | 421 114           |
| <b>Indre</b>          | 7                 | 11,29%          | 214                 | 30,57                          | 0,30                                   | 232 959           |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 8                 | 12,90%          | 276                 | 34,50                          | 0,14                                   | 580 312           |
| <b>Loiret</b>         | 17                | 27,42%          | 434                 | 25,53                          | 0,26                                   | 645 325           |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 8                 | 12,90%          | 302                 | 37,75                          | 0,25                                   | 325 182           |
| <b>Région CENTRE</b>  | <b>62</b>         | <b>100,00%</b>  | <b>1 826</b>        | <b>29,45</b>                   | <b>0,25</b>                            | <b>2 519 567</b>  |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | <b>1 770</b>      |                 | <b>31 934</b>       | <b>18,04</b>                   | <b>0,29</b>                            | <b>61 399 541</b> |

Source : MSS – RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS – RES (27 janvier 2009)

↳ **34 clubs** recensés en 2007/2008

↳ **1 826 licenciés** (En progression)

↳ **62 équipements** recensés à travers le R.E.S. dont 34 accueillent une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont ceux ayant une activité « Boxe » avérée (salles de combat, gymnase, salles polyvalentes...)

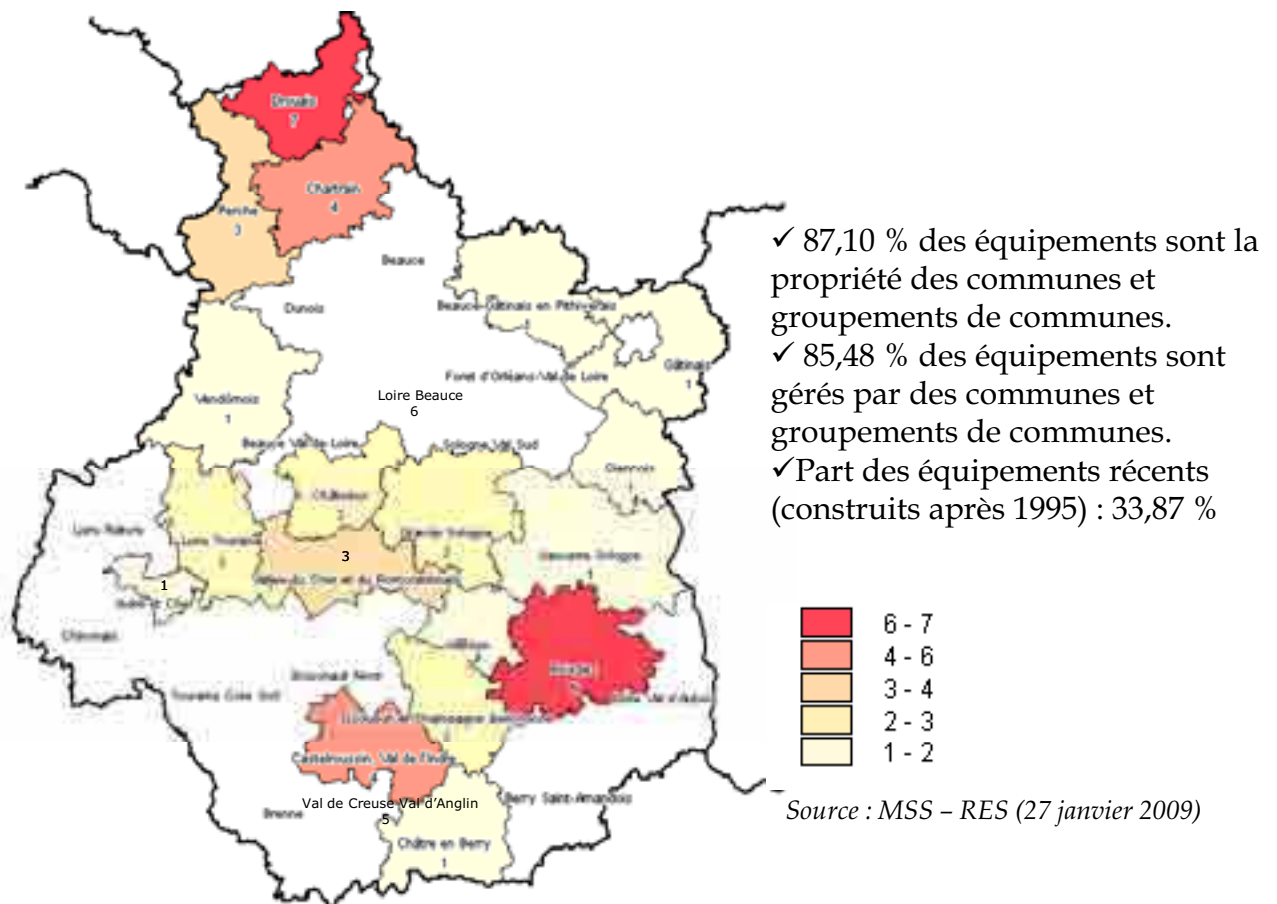
### Analyse :

La boxe est loin d'occuper tout le territoire de la région. Elle est cantonnée dans les villes de plus ou moins grande densité. L'évolution de la pratique, qui s'est diversifiée ces dernières années (boxe féminine, - aérobixe, - boxe éducative assaut, - boxe pré combat) attire un nouveau public, mais qui, faute de structures d'accueil proches n'y a pas accès. L'attente existe, le bon retour des actions d'animation et de promotion dans les zones dépourvues de salle le prouve, mais c'est l'offre qui fait défaut. La solution ne réside pas dans un premier temps en terme d'équipement, mais en terme de cadres techniques disponibles. Les cadres qui vont en formation le font pour répondre aux besoins de leur club, et non pour créer une nouvelle structure, qui reste un engagement trop difficile.

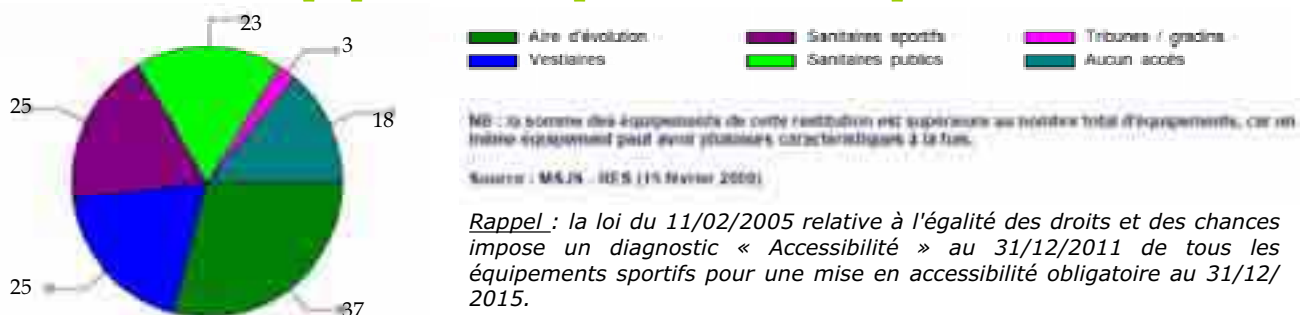


# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite







# Projet du Comité Régional Centre de Boxe Anglaise

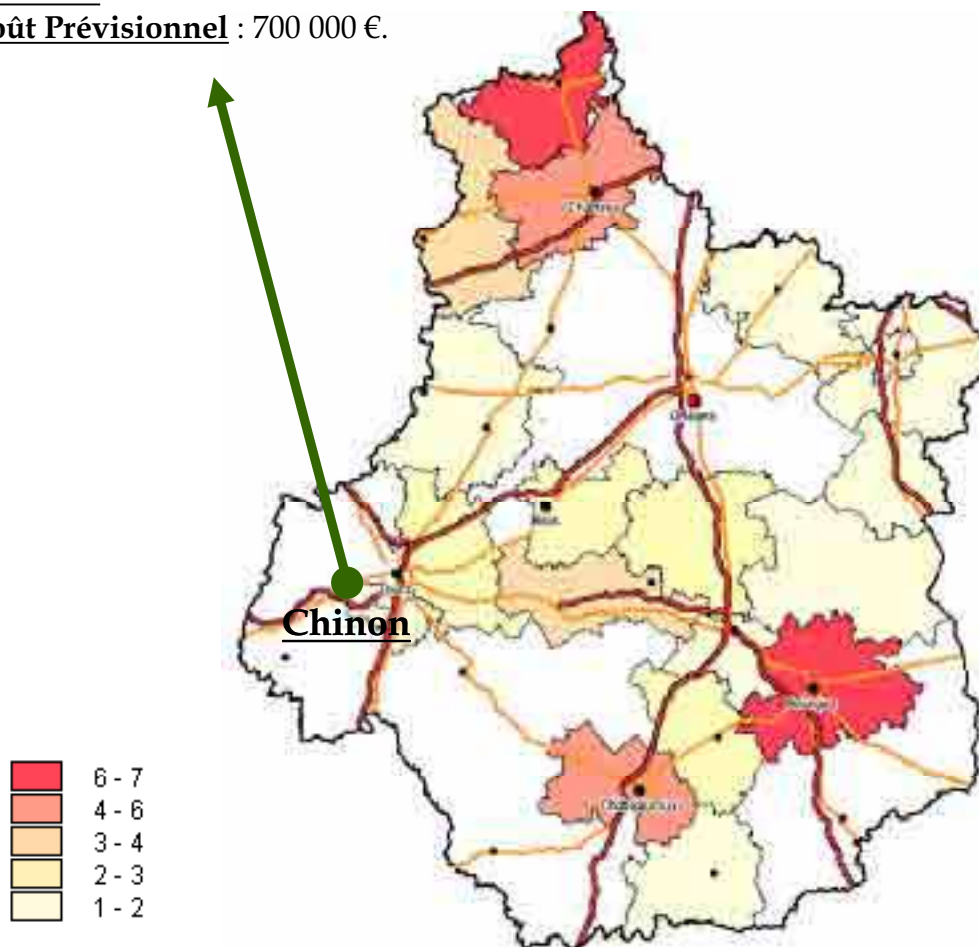
## Projet prioritaire soutenu par le Comité 2009/2012

**Projet** : construction d'une salle de boxe à Chinon.

**Opportunité** : forte demande au sein de cette commune. Le C.G. 37 semble favorable à ce projet de création. Maintes fois sollicitée, la municipalité de Chinon répond être intéressée mais ne dispose pas de local à proposer. Le choix qui pourrait être fait serait que la ville de Chinon offre le terrain, environ 300 m<sup>2</sup>, pour monter un « bloc boxe » livré « clé en main », d'une superficie de 200 m<sup>2</sup> et disposant de 2 rings, 2 vestiaires, douches, toilettes, un bureau, un espace musculation et un hall d'entrée.

**Échéance** : 2009-2012.

**Coût Prévisionnel** : 700 000 €.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

### Le Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

**Président** : Gildas LEVESQUE

**Adresse** : 5 avenue de Florence  
37000 Tours

**Tel** : 02.47.63.13.18

**Courriel** : centre@ffck.org

**Site internet** : [www.canoe-regioncentre.org](http://www.canoe-regioncentre.org)

*Étude réalisée en partenariat entre le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et le C.R.O.S*

*(à partir du schéma directeur des équipements 2008/2012 du C.R.C.K).*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



Crédit Photo : JF Souchard





# EDITO

Le Canoë-Kayak est une discipline au croisement du sport, du loisir et du tourisme. Dans le cadre de la délégation de service public, nous avons défini les besoins des activités sportives. En tant que fédérateur d'activités économiques et représentant d'un usage, nous proposons une politique d'aménagement des cours d'eau pour l'usage loisir et tourisme.

L'affirmation d'une politique passe aussi par une hiérarchisation des équipements selon le service rendu à la population et au milieu associatif.

Nous avons ainsi défini, à partir des cahiers techniques F.F.C.K., des critères reposant sur les contextes locaux et sur le dynamisme des structures d'animation, et avons veillé à une répartition équilibrée sur le territoire.

Le Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak a réactualisé son projet de développement pour la période 2002-2012. Ce projet reprend le concept fédéral des « Défis ». Décliné dans sa dimension aménagement et équipements, il présente des projets ambitieux, des projets modestes, des projets liés à la sécurité, à l'environnement, à la qualité, à l'emploi, à la compétition, au tourisme ou à l'organisation d'évènements.

Ces projets forment un tout qui permet de donner au développement de notre passion une ligne de conduite, une stratégie et pour tout dire un sens.

Ce schéma est aussi révélateur de la maturité des structures de canoë-kayak qui ont acquis depuis 1988 une véritable culture projet.

La version complète de ce document, destinée aux concepteurs de projets, est disponible auprès du C.R.C.C.K.

Gildas LEVESQUE

Président du Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

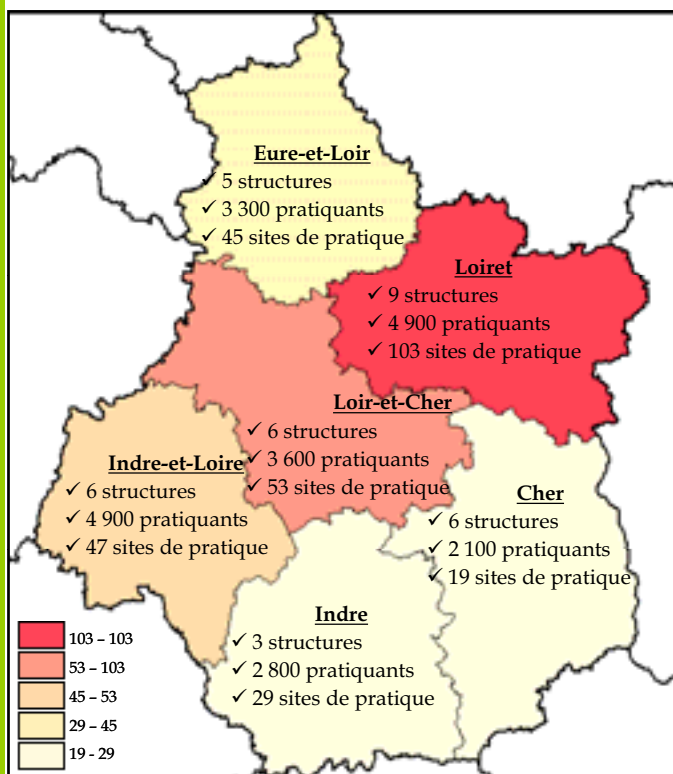
# Le Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak en quelques chiffres...

## Les pratiquants, les sites de pratiques et les équipements sportifs et touristiques de canoë-kayak

| Niveau géographique   | Nb total de sites (R.E.S) | % total de sites | Nb de pratiquants | Nb de pratiquants par sites | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006   |
|-----------------------|---------------------------|------------------|-------------------|-----------------------------|--|-------------------|
| <b>Cher</b>           | 19                        | 6,42%            | 2 100             | 110,53                      | 0,60                                   | 314 675           |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 45                        | 15,20%           | 3 300             | 73,33                       | 1,07                                   | 421 114           |
| <b>Indre</b>          | 29                        | 9,80%            | 2 800             | 96,55                       | 1,24                                   | 232 959           |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 47                        | 15,88%           | 4 900             | 104,26                      | 0,81                                   | 580 312           |
| <b>Loiret</b>         | 103                       | 34,80%           | 4 900             | 47,57                       | 1,60                                   | 645 325           |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 53                        | 17,91%           | 3 600             | 67,92                       | 1,63                                   | 325 182           |
| <b>Région CENTRE</b>  | <b>296</b>                | <b>100,00%</b>   | <b>21 600</b>     | <b>72,97</b>                | <b>1,17</b>                            | <b>2 519 567</b>  |
| <b>TOTAL NATIONAL</b> | <b>4 149</b>              |                  | <b>4 331 500</b>  | <b>1 043,99</b>             | <b>0,68</b>                            | <b>61 399 541</b> |

### Répartition départementale

Source : MSS - RES (11 janvier 2009), INSEE et CRCK



- ↳ 21 600 pratiquants
- ↳ 35 structures (clubs)
- ↳ 296 sites de pratique de canoë-kayak

Les équipements répertoriés sont les sites de pratiques où les différentes disciplines du canoë-kayak peuvent être pratiquées (sites d'activités nautiques et aquatiques, stade d'eau vive, point d'embarquement et de débarquement, stade de canoë-kayak de vitesse, stade mixte, terrain de kayak-polo, autres sites nautiques).

### Analyse :

Les sites de pratiques de cette carte sont issus du recensement des équipements sportifs. Une analyse des sites répertoriés par le Comité Régional de Canoë-Kayak est fait sur la diapositive suivante.

Source : MSS - RES (11 janvier 2009)



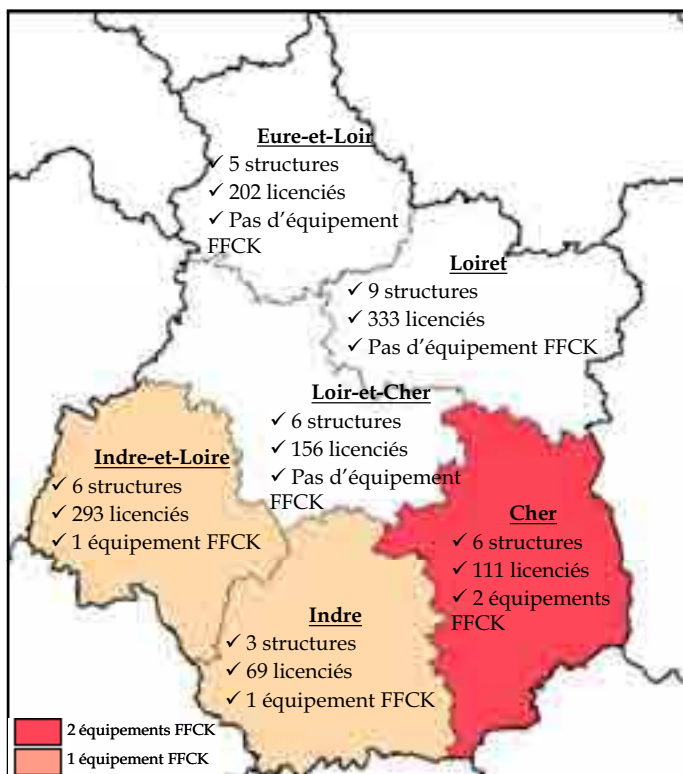
# Le Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak en quelques chiffres...

## Les licenciés, les pratiquants et les équipements sportifs de canoë-kayak

| Niveau géographique   | Nb total d'équip. | % total d'équip | Licenciés    | Nb de licenciés par équipement | Nb d'équipements pour 10 000 habitants | Population 2006  |
|-----------------------|-------------------|-----------------|--------------|--------------------------------|--|------------------|
| <b>Cher</b>           | 2                 | 50,00%          | 111          | 55,50                          | 0,06                                   | 314 675          |
| <b>Eure-et-Loir</b>   | 0                 | 0,00%           | 202          | /                              | 0,00                                   | 421 114          |
| <b>Indre</b>          | 1                 | 25,00%          | 69           | 69,00                          | 0,04                                   | 232 959          |
| <b>Indre-et-Loire</b> | 1                 | 25,00%          | 293          | 293,00                         | 0,02                                   | 580 312          |
| <b>Loiret</b>         | 0                 | 0,00%           | 333          | /                              | 0,00                                   | 645 325          |
| <b>Loir-et-Cher</b>   | 0                 | 0,00%           | 156          | /                              | 0,00                                   | 325 182          |
| <b>Région CENTRE</b>  | <b>4</b>          | <b>100,00%</b>  | <b>1 164</b> | <b>291,00</b>                  | <b>0,02</b>                            | <b>2 519 567</b> |

### Répartition départementale

Source : C.R.C.C.K. (27 janvier 2009) et INSEE



↪ 35 structures (clubs) recensées

↪ 1 164 licenciés

↪ 21 600 pratiquants

↪ 4 équipements du canoë-kayak (selon le cahier technique des équipements sportifs de la FFCK)

### Analyse :

Les parcours naturels (rivières, portions de rivière, points d'embarquement et de débarquement) ne sont pas recensés dans ce tableau. Seuls y figurent les équipements des cahiers techniques FFCK (bases nautiques, bassins de slalom, de descente.....).



# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

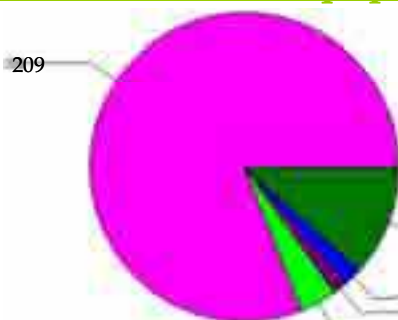


- ✓ 63,67 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 62,95 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 14,03%



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NB : Le nombre des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.  
Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projets du Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

## Projets prioritaires soutenus par le Comité Régional 2008/2012

**Projet** : aménagement du bassin de slalom (parcours de contournement de l'ouvrage de dimension nationale) à Tours.

**Opportunité** : action permettant l'entraînement sportif du pôle espoir de canoë-kayak, l'organisation de manifestations nationales, la pratique de loisirs et éducative, la pratique du tourisme. Respect de la loi sur l'eau de 2006 et de ses décrets d'application (liste et signalisation des ouvrages dangereux) et respect du code de l'environnement et du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (article R212-4).

**Échéance** : 2009/2010.

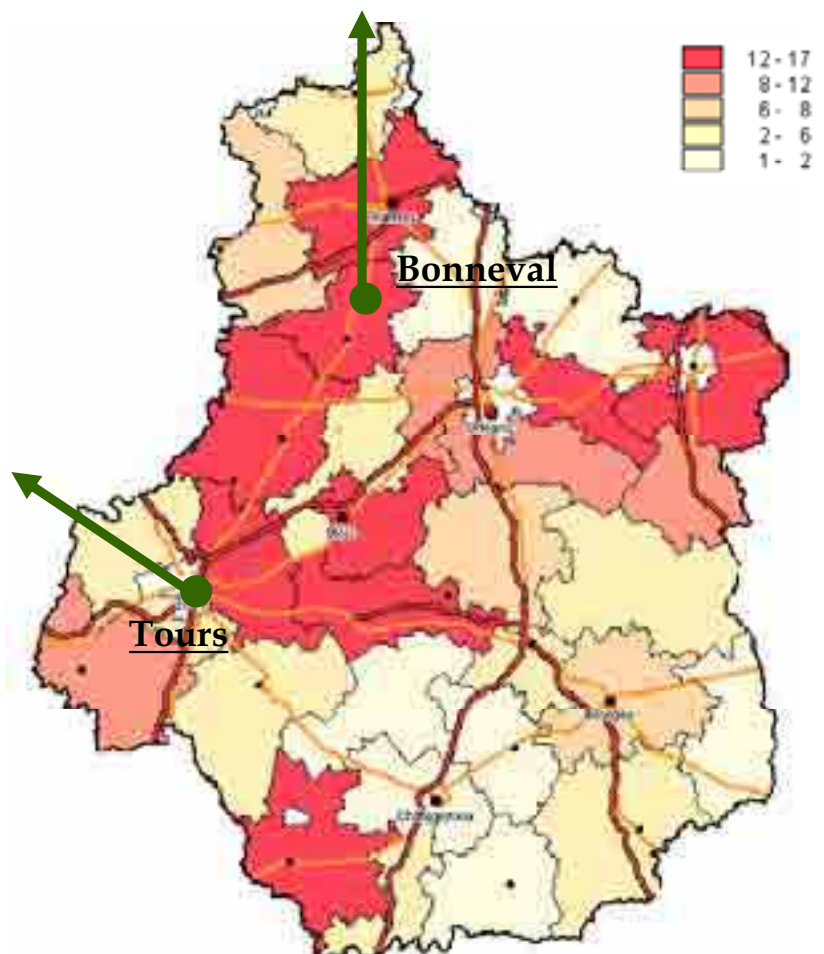
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : aménagement d'un bassin de slalom à Bonneval (création d'un parcours d'eaux vives en deux sections successives : une section réhaussée et une section gravitaire).

**Opportunité** : cohérence/ maillage territorial / potentiel de développement.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : 3 000 000 €.



# Carte des projets des clubs (base nautique)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

- ⇒ **Châteaudun** (base nautique) : aménagement d'une salle de musculation, agrandissement du local de stockage des bateaux, recherche d'un local pour garer la remorque et les véhicules, local réparation à aménager.
- ⇒ **Cloyes-sur-le-Loir** (base nautique) : vestiaires séparés et ouverts toute l'année, disposer de sanitaires toute l'année, augmentation de la surface de stockage.
- ⇒ **Mézières en Drouais** (base nautique) : construction d'un sanitaire douche extérieur au local actuel.
- ⇒ **Bonneval** (base nautique) : bâtiment de rangement, garage, gîte d'hébergement de groupe.

### Loir-et-Cher :

- ⇒ **Mareuil/Cher** (base nautique) : consolidation des locaux, création d'un appentis de stockage et de deux vestiaires intégrés, acquisition de mobilier pour local d'accueil.

### Indre-et-Loire :

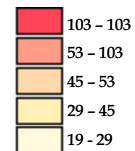
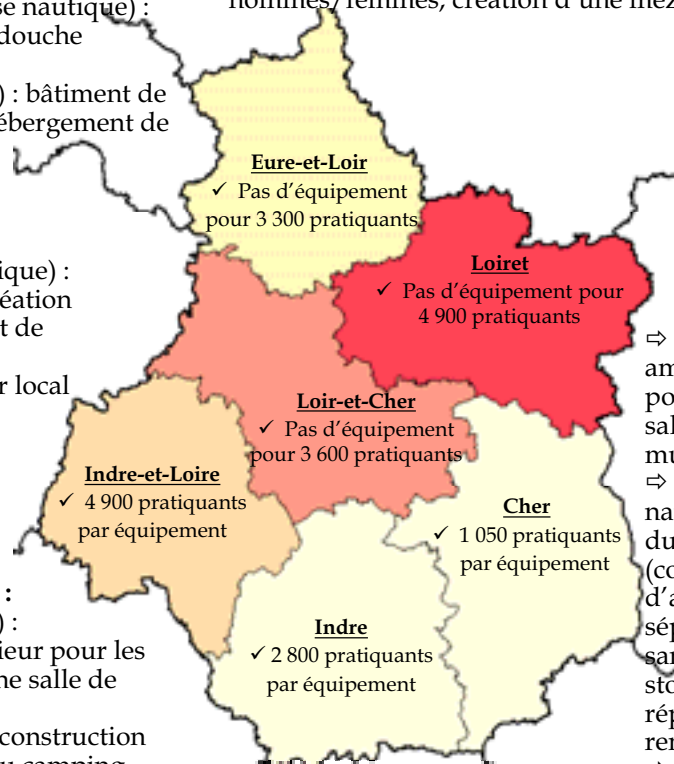
- ⇒ **Descartes** (base nautique) : construction d'un abri extérieur pour les bateaux, d'un bureau et d'une salle de réunion.
- ⇒ **Chinon** (base nautique) : construction d'un vrai local aux abords du camping avec bureau, salle de réunion, local réparation, douches et vestiaires séparés, sanitaires, stockage bateau, locaux techniques.

### Indre :

- ⇒ **Tournon St Martin** (base nautique) : aménagement d'un local indépendant pour les activités du club.

### Loiret :

- ⇒ **St Jean de la Ruelle** (base nautique) : création de vestiaires séparés (hommes et femmes) et sanitaires avec eau chaude.
- ⇒ **St Jean de Braye** (base nautique) : avoir une base d'accueil à proximité d'Orléans.
- ⇒ **St Jean le Blanc** (base nautique) : augmentation de la surface de stockage, création de surface de stockage intérieure et extérieure, création d'un bâtiment autonome disposant de salles de réunion, de musculation et de réparation, amélioration de la signalétique.
- ⇒ **St-Denis-en-Val** (base nautique) : séparation des vestiaires hommes/femmes, création d'une mezzanine, réfection du toit.

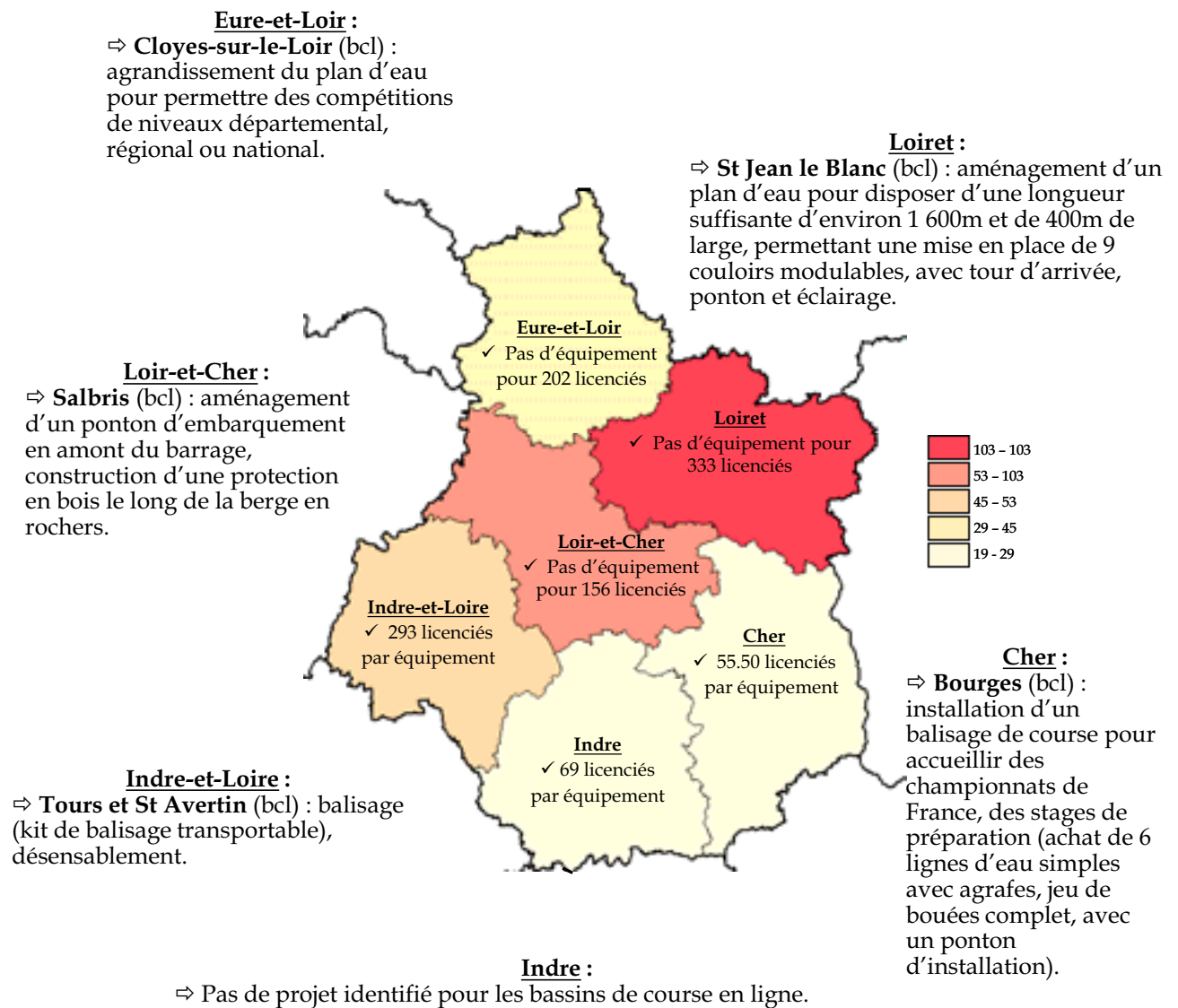


### Cher :

- ⇒ **Bourges** (base nautique) : aménagement de l'étage pour club house, bureau, salle de réunion, salle de musculation.
- ⇒ **Châteauneuf/Cher** (base nautique) : local à proximité du bassin de slalom (comprenant pièce d'accueil, bureau, vestiaires séparés, douches séparées et sanitaires, local technique, stockage bateau et local réparation, garage remorque).
- ⇒ **St Florent/Cher** (base nautique) : construction d'un local pour le rangement d'un camion.

# Carte des projets des clubs (bassin de course en ligne - bcl)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012





# Carte des projets des clubs (bassin de slalom - bs)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

⇒ **Douy** (bs) : amélioration du bassin par des épis et des contre-courants, augmentation du tirant d'eau.

### Loiret :

⇒ **Orléans** (bs) : bassin artificiel de niveau national, multi-activités en eaux vives (slalom, descente, freestyle) sur le site du grand Charlemagne, permettant l'entraînement des athlètes du pôle départemental et de la faculté des sports (UFR STAPS d'Orléans).

⇒ **St Jean le Blanc** (bs) : allonger la fréquence d'utilisation à au-moins 6 mois dans l'année dans le cadre d'un plan de réalimentation du Rio.

### Loir-et-Cher :

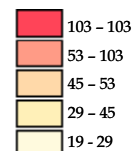
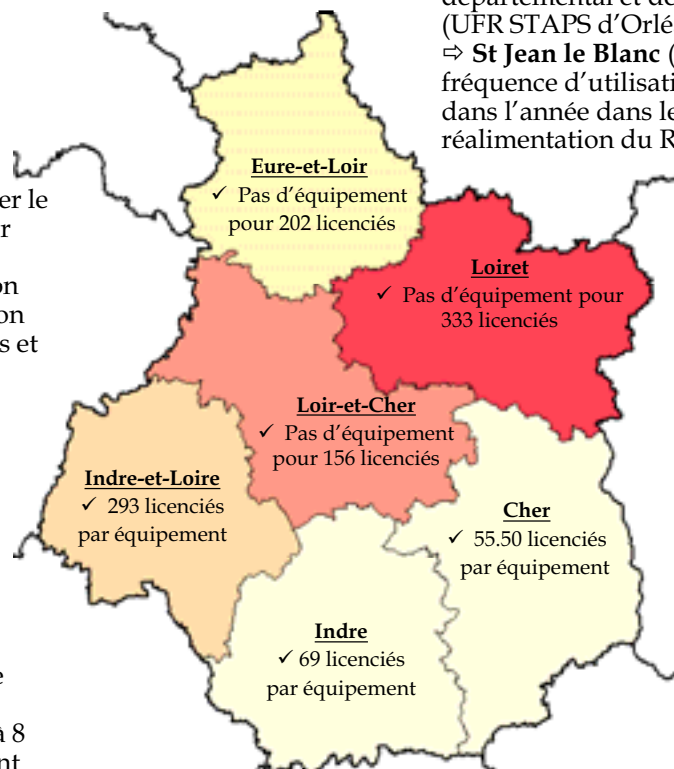
⇒ **St Aignan** (bs) : réinstaller le portique à la demande, lever l'interdiction.

⇒ **Salbris** (bs) : réhabilitation du parcours après la réfection du barrage, nouveaux câbles et portes.

### Indre-et-Loire :

⇒ **Veigné** (bs) : atteindre le niveau N2 : création de vagues, motorisation des vannes, consolidations des berges, enrochements, fixation des portes, système de chronométrage.

⇒ **Chinon** (bs) : installer 6 à 8 portes de slalom sous le pont et supprimer les palplanches rouillées qui présentent un problème de sécurité.



### Cher :

⇒ **St Florent/Cher** (bs) : ponton d'embarquement et de débarquement face au club de part et d'autre du barrage.

⇒ **Châteauneuf/Cher** (bs) : réalisation d'une 2<sup>ème</sup> tranche permettant de rallonger le parcours (600m), de le rendre indépendant au débit du Cher, d'organiser une N1 descente, d'organiser une N2 descente (projet en cours de finalisation).

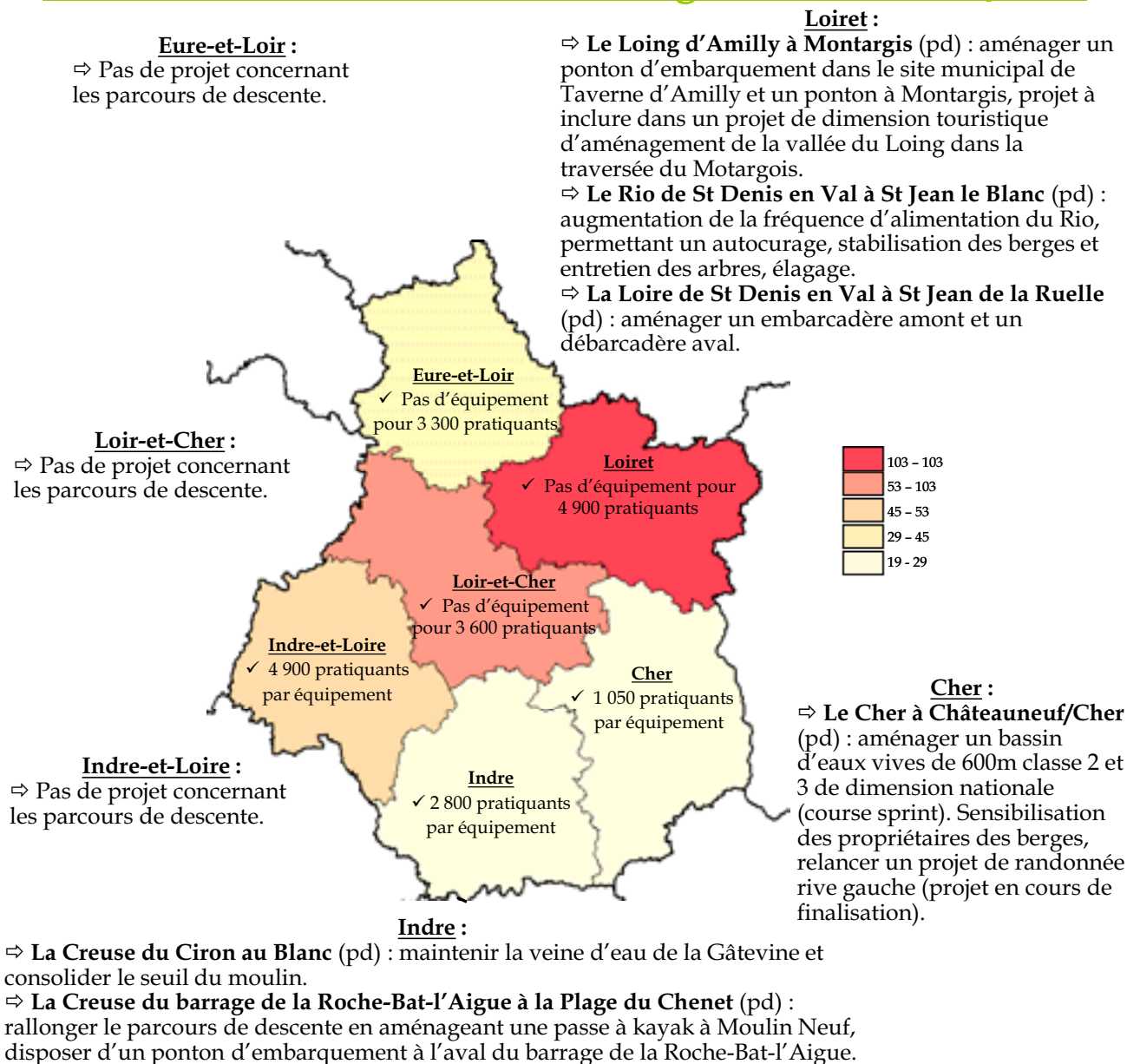
### Indre :

⇒ Pas de projet identifié pour les bassins de course en ligne.



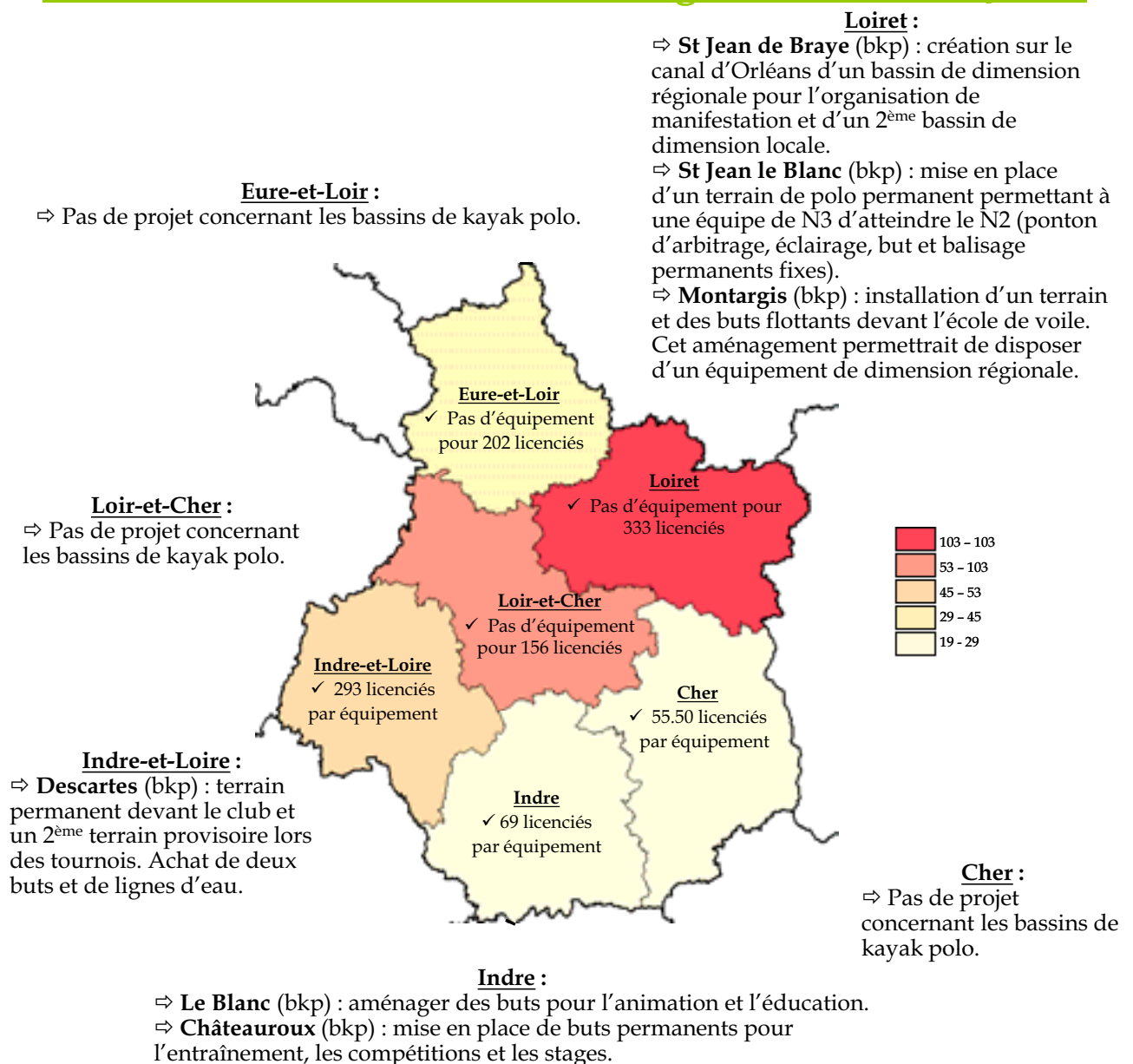
# Carte des projets des clubs (parcours de descente - pd)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



# Carte des projets des clubs (bassin de kayak polo - bkp)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

Source des projets : schéma directeur d'équipements du Comité Régional du Centre du Canoë-Kayak.

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

# Carte des projets des clubs (spot de freestyle - sf)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

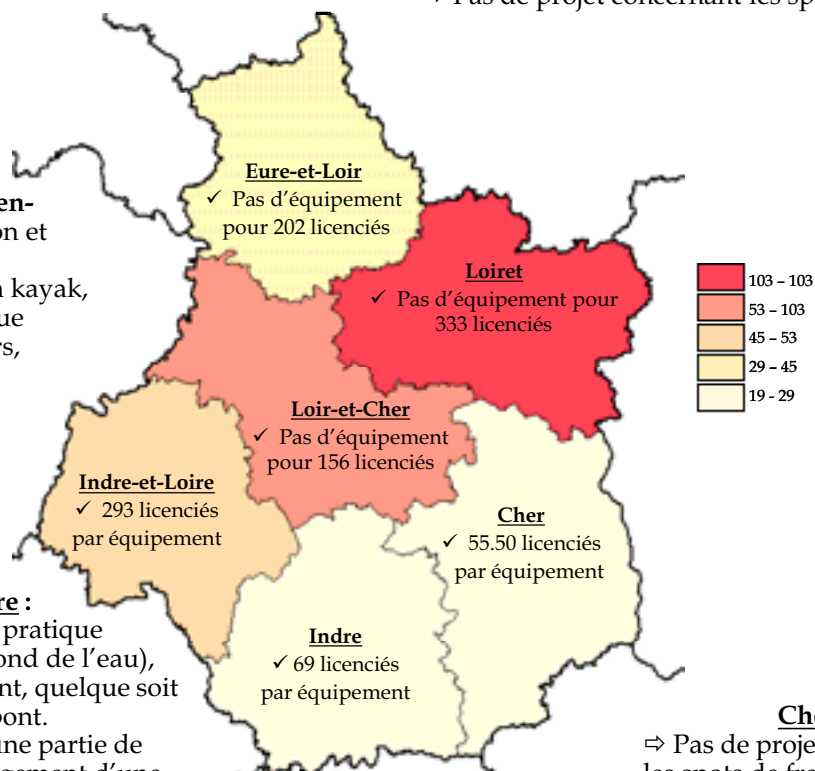
⇒ Pas de projet concernant les spots de freestyle.

### Loiret :

⇒ Pas de projet concernant les spots de freestyle.

### Loir-et-Cher :

⇒ **St Aignan, Thésée, Monthou, Bourré, Montrichard, Chissay-en-Touraine (sf)** : protection et préservation des sites, finalisation des passes à kayak, débarcadère, signalétique suppression des dangers, modification de la réglementation.



### Indre-et-Loire :

⇒ **Tours (sf)** : sécuriser la pratique (enlever les ferrailles au fond de l'eau), maintenir le site intéressant, quelque soit les projets concernant le pont.

⇒ **Amboise (sf)** : rendre une partie de son intérêt au site (aménagement d'une ou deux arches pour création de vague de freestyle eaux vives, dans le bras de droite de l'Île d'Or, utilisable y compris à l'étiage.

⇒ **Chisseau, Civray, Bléré, Dierre, Athée, Véretz, Larçay (sf)** : protection et préservation des sites, finalisation des passes à kayak, débarcadère, signalétique suppression des dangers, modification de la réglementation.

Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

Source des projets : schéma directeur d'équipements du Comité Régional du Centre du Canoë-Kayak.

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

### Cher :

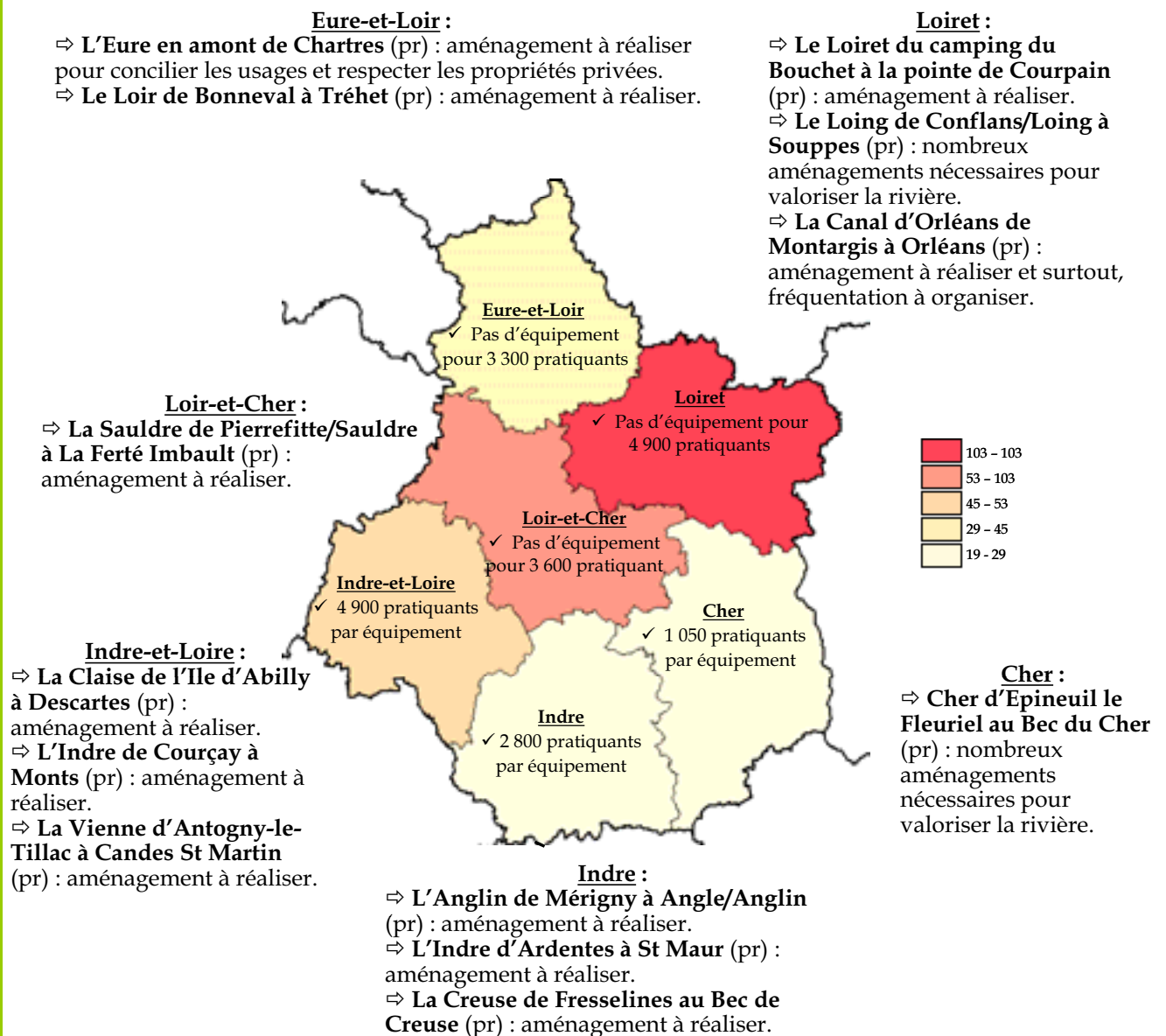
⇒ Pas de projet concernant les spots de freestyle.

### Indre :

⇒ **Le Blanc (sf)** : maintenir la vague, consolider le seuil.

# Carte des projets des clubs (parcours de randonnée - pr)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

Source des projets : schéma directeur d'équipements du Comité Régional du Centre du Canoë-Kayak.

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



# Itinéraires sportifs et touristiques

Sur tout le territoire de la région Centre :

Respect de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et de ses décrets d'application.

Établir la liste des ouvrages nécessitant un aménagement adapté et mettre en place leur signalisation.

Respect du code de l'environnement sur les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux.

## Poids économique du canoë-kayak

(Statistiques : Etudes SOFRES 2007)

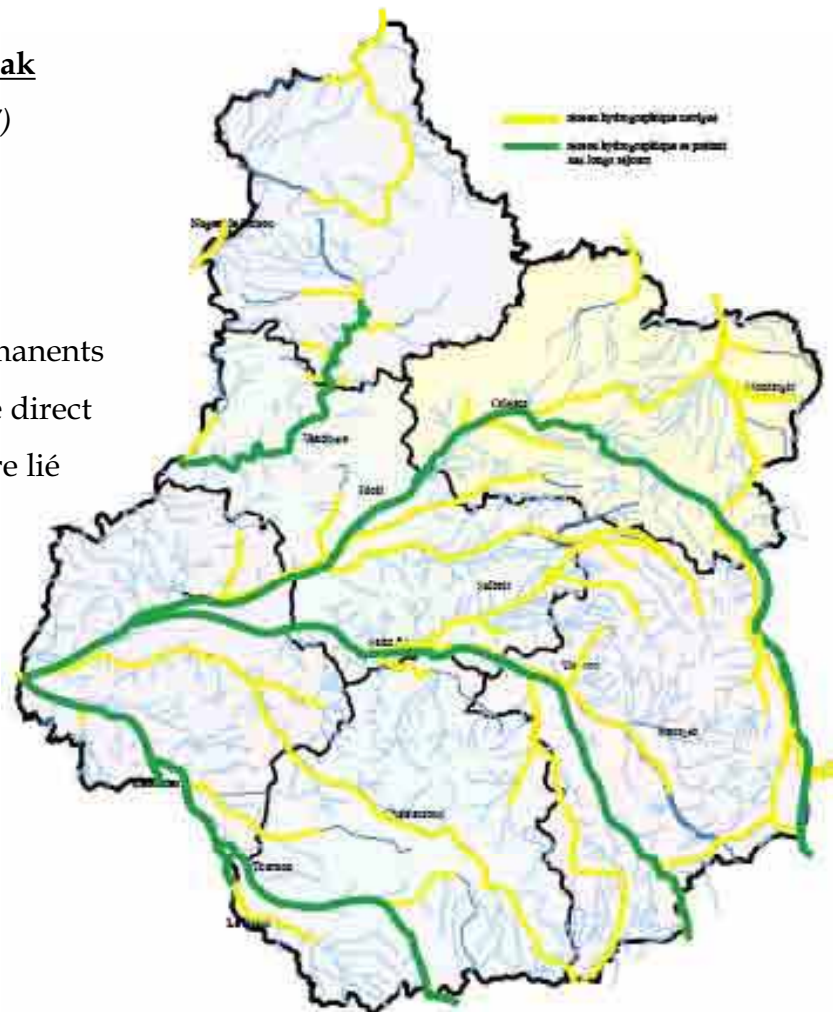
Au niveau national :

- ↳ 1 960 000 pratiquants
- ↳ 4 332 000 journées pratiquées
- ↳ 4 300 emplois équivalents permanents
- ↳ 54 310 000 € de chiffre d'affaire direct
- ↳ 228 312 000 € de chiffre d'affaire lié

En jaune, le réseau hydrographique navigué, la distinction n'a pas été faite entre :

- les cours d'eau assidûment fréquentés
- les cours d'eau fréquentés à des débits supérieurs à l'étiage
- les cours d'eau fréquentés ponctuellement par les usagers locaux

En vert, les grands axes touristiques de la région, se prêtant à une navigation sur plusieurs jours.



Carte issue du schéma directeur d'équipements du Comité Régional du Centre du Canoë-Kayak.